



Assemblée générale

Cinquante-troisième session

7^e séance plénière

Lundi 21 septembre 1998, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Operti (Uruguay)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Point 10 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

Présentation par le Secrétaire général de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation (A/53/1)

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Ce matin, conformément à la décision qu'elle a prise à sa 3^e séance plénière le 15 septembre 1998, l'Assemblée générale va aborder le point 10 de son ordre du jour, intitulé «Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation», en écoutant le Secrétaire général qui nous présentera brièvement son rapport annuel.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir et un privilège de vous accueillir à la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale, qui promet d'être particulièrement intéressante et orientée vers l'avenir. On peut même espérer qu'elle ouvrira de nouvelles perspectives d'avenir pour l'Organisation et pour le monde, pourvu que nous ayons le courage d'affronter en toute lucidité ce qui nous attend.

Lorsque je vous ai parlé depuis cette tribune l'année dernière, j'ai insisté sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies. C'est que cette réforme était et est toujours essentielle pour que nous puissions jouer pleinement notre rôle dans l'ère nouvelle.

Aujourd'hui, je peux dire avec satisfaction que la «révolution tranquille» est en cours. Dans la famille des Nations Unies l'unité d'objectifs et la cohésion des efforts se sont améliorées depuis l'an dernier, surtout au Secrétariat et entre celui-ci et les fonds et programmes.

Cela ne veut pas dire que nous puissions maintenant nous reposer sur nos lauriers. La réforme est un processus permanent, et je continuerai à m'efforcer d'améliorer nos résultats. Au cours de la présente session j'espère que vous ferez progresser ce processus, en adoptant de nouvelles mesures pour améliorer ou modifier ce qui, dans l'Organisation, ne peut être changé que par une décision des États Membres.

Mais le principal facteur qui limite notre performance est sans doute la camisole de force financière dans laquelle nous travaillons. L'austérité financière est une caractéristique du monde contemporain : elle nous a aidés à concentrer nos esprits sur les moyens de vous en donner plus pour votre argent. Mais qui n'a rien ne peut rien donner. L'austérité est une chose, le manque total de moyens en est une autre.

J'invite une fois de plus les quelques États Membres qui ont pris un retard considérable dans le paiement de leurs contributions à suivre le bon exemple donné par d'autres. Rien ne peut remplacer le paiement intégral et ponctuel de ce qui est dû.

La réforme nous permet de rendre peu à peu l'Organisation des Nations Unies plus fonctionnelle, plus capable d'accomplir les tâches que lui ont confiées les États Membres. Nous devons définir les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés et trouver les moyens de les relever.

En 1945, la fin de la Seconde Guerre mondiale a donné aux pères fondateurs la possibilité et l'obligation de refaçonner l'ordre mondial, en créant cette Organisation pour épargner aux générations futures les épreuves qu'elles avaient connues. Aujourd'hui, nous vivons à notre tour une époque de profondes transformations considérables.

Dans une certaine mesure, notre tâche est encore plus difficile que celle des pères fondateurs. Ils ont pu partir de zéro, alors que nous sommes tenus par des procédures établies de longue date et par des habitudes de pensée profondément enracinées qu'il nous faudra vaincre. La guerre mondiale leur lançait alors un défi épouvantable, mais clairement défini, tandis qu'il est très difficile de cerner précisément les incertitudes politiques sans précédent et les puissants facteurs de mutation économique auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

Mais un hasard du calendrier nous donne une date-butoir précise et spectaculaire sur laquelle nous pouvons concentrer nos esprits : le début du troisième millénaire.

Vous avez décidé d'appeler votre cinquante-cinquième session, qui sera celle de l'an 2000, l'Assemblée du millénaire. J'ai proposé de vous présenter à cette occasion un rapport présentant un ensemble d'objectifs réalistes pour l'Organisation au moment où elle abordera cette ère nouvelle, ainsi que les moyens institutionnels de réaliser ces objectifs.

Il nous reste exactement deux ans avant cette Assemblée du millénaire. Je pense que nous devrions utiliser ces deux ans pour réfléchir sérieusement à ce que nous devons faire. Nous n'allons pas déchirer la Charte pour en écrire une nouvelle. Nous n'allons pas non plus tracer les plans d'une utopie. Ce que nous devons faire c'est d'identifier quelques-uns des problèmes les plus pressants et nous fixer un programme précis et réaliste pour y faire face. Je pense que l'essentiel, voire la totalité, de ce programme s'inscrira

sous une seule rubrique, qui est devenue le mot clef de notre époque : la mondialisation.

Je pense qu'à long terme, la mondialisation sera globalement positive. Elle rapproche les peuples et offre à nombre d'entre nous des options dont nos grands-parents ne pouvaient même pas rêver. Elle permet d'améliorer la productivité ainsi que, du moins pour certains d'entre nous, la qualité de vie.

Mais, hélas, ces avantages sont loin d'être ressentis également par tous. Pour des millions de nos frères humains, le progrès à long terme est trop lointain pour avoir du sens. Des millions d'êtres humains vivent encore en marge de l'économie mondiale. Pour des millions d'autres la mondialisation n'est pas une promesse, mais une force de désordre et de destruction, une menace contre leur niveau de vie, ou leurs traditions. Et ceux qui se sentent ainsi marginalisés sont de plus en plus nombreux.

La récession en Asie a déclenché une crise économique mondiale aux conséquences sociales catastrophiques. Certains des pays les plus florissants ont plongé dans la récession à une vitesse qui a pris toute la communauté internationale par surprise.

Comme d'habitude, ce sont les groupes les plus vulnérables qui sont le plus durement frappés. Les pays dont l'économie venait à peine de faire les premiers pas hésitants sur la voie du redressement sont ceux qui se trouvent maintenant dans la situation la plus critique. La crise s'est à présent propagée à la Russie. Même les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe ne sont pas à l'abri. Le Président Clinton a récemment reconnu la menace que représente cette déflagration, même pour la plus grande économie du monde.

Nous devons nous unir pour trouver les réponses, mais qui doit s'asseoir autour de la table? Le jour n'est plus où les sept plus grandes puissances industrialisées pouvaient ou devaient tout décider à elles seules. Cette crise ne peut non plus être gérée par les seuls ministres des finances et gouverneurs des banques centrales, même s'ils ont un rôle essentiel à jouer. Je ne sous-estime nullement le rôle des institutions où ils se réunissent, telles que la Banque des règlements internationaux, l'Organisation mondiale du commerce ou les institutions soeurs de Washington qui nous sont chères, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Comme beaucoup le savent ici, j'ai travaillé dur pour resserrer les liens entre l'Organisation des Nations Unies et ces instances, et je suis heureux de pouvoir dire

que ces dernières ont très bien réagi. Elles souhaitent travailler avec nous et nous devons être prêts à travailler avec elles. Tous les éléments du système international doivent s'unir pour trouver des solutions mondiales à cette crise véritablement mondiale.

Car les problèmes que pose cette crise ne sont pas simplement financiers ou économiques — ni même sociaux ou politiques, d'ailleurs : ils sont tout cela à la fois. Il faut les attaquer sur tous ces fronts. Il faut les attaquer à la fois sur le plan local et sur le plan mondial. C'est pourquoi je crois que l'Organisation des Nations Unies, qui est l'institution mondiale par excellence, a le devoir imprescriptible de faire face. Je compte bien que l'ONU participera aux débats proposés par le Président Clinton sur la nouvelle «architecture financière» mondiale.

Des stratégies économiques et financières pointues sont incontestablement nécessaires. Mais nous devons en définir le cadre politique dans lequel elles seront appliquées. Et nous devons veiller à ce que les intérêts des laissés pour compte de la mondialisation ne soient pas oubliés. C'est à nous qu'incombe la responsabilité de remettre le développement à la place qui doit être la sienne, au coeur de la stratégie économique mondiale.

À la veille du nouveau millénaire, les besoins et aspirations de la grande majorité des êtres humains se résument encore en quelques mots simples et concrets : disposer d'eau potable, être à l'abri de la violence — qu'elle soit causée par la nature ou par les hommes —, avoir de quoi nourrir sa famille, avoir un métier, pouvoir envoyer ses enfants à l'école, et vivre dans un État qui n'opprime pas les citoyens mais dirige avec leur consentement.

Il ne faut pas oublier que la crise actuelle découle en partie de ce que le facteur politique a été négligé des années durant, quand certains pensaient que les forces du marché à elles seules amèneraient la prospérité dans le monde entier. On a parfois oublié, obnubilés par la prolifération vertigineuse des richesses, qu'à long terme la santé de l'économie dépend d'une politique saine : la politique de la bonne gouvernance, de la justice sociale et de la primauté du droit.

Je ne dis pas qu'un modèle politique unique soit la panacée à tous les problèmes de la mondialisation. Ce serait aussi erroné que l'a été la politique économique unique qui est maintenant remise en question dans de nombreux pays. Tant la politique tout court que la politique économique doivent tenir compte des traditions et des conditions. Mais certains principes sont valables dans tous les pays.

En effet, partout la bonne gouvernance suppose, quel que soit le régime politique, un gouvernement légitime, à l'écoute du pays et propre; le respect des droits de l'homme et des droits des minorités; la liberté d'expression et le droit à un jugement équitable. Si ces piliers fondamentaux et universels font défaut, les structures de l'État et de l'économie ont une faille et risquent fort de s'effondrer au premier orage. Ainsi, le principal problème que pose la mondialisation est celui de la bonne gouvernance au sens le plus large.

Qu'il me soit à présent permis d'évoquer brièvement les activités de l'Organisation au cours de l'année écoulée. Je ne vais pas ennuyer l'Assemblée en résumant mon rapport annuel, que, j'en suis sûr, tous ont déjà lu de bout en bout. Mais que l'on me pardonne si j'attire l'attention de l'Assemblée sur certains de nos succès et si je dis franchement quels sont à mon sens nos points faibles.

Ce dont je suis le plus fier, ce n'est pas ce que nous faisons tout seuls, mais c'est la coopération fructueuse qui existe entre l'Organisation et des acteurs qui ne sont pas des États et qui, ensemble, constituent l'embryon d'une société civile mondiale. L'année écoulée nous en offre deux exemples éclatants : la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres et la coalition d'organisations non gouvernementales qui ont fait pression pour que soit créée une cour pénale internationale.

La Campagne internationale a été le principal moteur de la Convention d'Ottawa sur les mines terrestres antipersonnel, qui, je suis heureux de l'annoncer, est entrée en vigueur avec sa quarantième ratification la semaine dernière. Quant à la coalition, elle nous a aidés à adopter le Statut de la Cour pénale internationale, au cours d'une cérémonie à laquelle j'ai eu le privilège d'assister en juillet dernier, à Rome. Cette cour sera le maillon qui manque depuis si longtemps dans le système pénale internationale : une cour criminelle internationale chargée de juger les crimes qui préoccupent le plus la communauté internationale — le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Ce mois-ci, pour la première fois une cour internationale a rendu un jugement pour le crime de génocide : la sentence prononcée par le Tribunal pénal international pour le Rwanda, nous a montré que les institutions judiciaires internationales ne sont pas des tigres de papier. Elle nous permet également d'espérer que la Cour pénale internationale pourra rapidement atteindre son objectif, qui est de mettre fin à une ère honteuse, où un assassin risque plus d'être condamné pour avoir commis un meurtre que pour avoir massacré 100 000 personnes.

Peu à peu, avec l'aide de la société civile, l'ONU et ses États Membres renforcent l'ordre juridique international. Le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme nous rappelle cette année plus que jamais nos responsabilités à cet égard.

L'aide que nous recevons de la société civile pour établir des normes juridiques et renforcer les droits de l'homme est un des aspects positifs de la mondialisation. Mais, cette médaille, comme toutes les autres, a son revers.

Les acteurs non étatiques qui utilisent cette nouvelle ouverture et les nouvelles technologies de l'information ne sont pas tous des anges. À côté de la société civile mondiale, il y a ce que j'appellerai la société «incivile», c'est-à-dire les réseaux de terroristes, les trafiquants — de personnes ou de substances illicites — et la criminalité organisée.

Nous avons encore eu un aperçu particulièrement terrifiant de cette société «incivile» il y a quelques semaines, lors des attentats terroristes de Nairobi et de Dar es-Salaam. Le terrorisme est un fléau mondial qui appelle à l'évidence des mesures internationales. L'action unilatérale des États Membres, qu'elle vise un État ou des individus, ne saurait à elle seule résoudre le problème. C'est un fléau que nous devons combattre ensemble.

Ce qui nous choque le plus dans le terrorisme, c'est son caractère aveugle. Malheureusement, nous avons aussi à déplorer une violence plus ciblée. J'ai le regret de devoir vous informer que cette année, les attentats dirigés contre des fonctionnaires des Nations Unies et le personnel associé se sont multipliés d'une façon effarante. Cela nous amène à réfléchir aux conditions dans lesquelles nous envoyons du personnel civil dans des zones de guerre où, trop souvent, les combattants sont de moins en moins prêts à respecter son statut de neutralité.

Malheureusement les auteurs de ces attentats ne sont presque jamais traduits en justice. Espérons que cela changera maintenant que le Statut de Rome qualifie les attentats délibérés contre le personnel humanitaire et les soldats chargés du maintien de la paix de crimes de guerre.

J'insiste sur ce point car je suis responsable du personnel des Nations Unies et je suis responsable aussi de veiller à ce que l'Organisation puisse s'acquitter de son mandat. Mais malheureusement des menaces d'une beaucoup plus grande ampleur pèsent sur l'humanité. Au cours de l'année écoulée, dans des conditions souvent difficiles et parfois dangereuses, l'Organisation a eu recours à la diplomatie délicate du rétablissement de la paix dans plusieurs parties

du monde. Je me suis personnellement rendu en Iraq pour chercher à obtenir le respect complet des résolutions du Conseil de sécurité, mais malheureusement, cela ne s'est pas encore réalisé.

Ailleurs, j'estime que nous avons remporté quelques succès dans la prévention de conflits, même s'il n'est jamais possible de prouver de manière irréfutable que sans nos efforts, le conflit aurait éclaté.

Là où nous avons échoué en revanche, les résultats ne sont que trop visibles. Et la vérité est que nous sommes encore très loin d'avoir accompli la tâche fondamentale qui nous a été confiée par les pères fondateurs de «préservé les générations futures du fléau de la guerre».

Deux exemples me viennent notamment à l'esprit ces derniers jours : la poursuite, en Afghanistan, d'un conflit qui s'accompagne de violations atroces des droits de l'homme et qui est maintenant sur le point de se propager aux États voisins. Et le Kosovo, où la communauté internationale semble impuissante tandis que se répètent les mêmes actes de violence cruelle et aveugle que nous avons vus en Bosnie, alors que nous avons juré que cela n'arriverait plus jamais.

Une fois de plus, nous nous voyons déployer des efforts désespérés pour faire face aux conséquences humanitaires d'un conflit, alors que c'est aux racines politiques du conflit qu'il aurait fallu nous en prendre.

Je sais que ces deux conflits figurent à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et je ne puis qu'espérer que le Conseil trouvera des moyens efficaces pour rappeler aux parties les obligations qui découlent pour elles de la Charte.

Entre-temps, le spectre de l'anéantissement nucléaire continue de nous hanter. Comme vous le savez, deux nouveaux pays ont décidé cette année de procéder à leurs premiers essais nucléaires.

Enfin, je voudrais dire un mot au sujet de mon propre continent, l'Afrique. Là aussi, nous avons remporté des succès : nous nous réjouissons en particulier du rétablissement d'un Gouvernement élu démocratiquement en Sierra Leone. En avril dernier, à la demande du Conseil de sécurité, j'ai présenté un rapport sur les causes des conflits en Afrique, qui a été bien accueilli. La suite donnée à ce rapport a déjà produit des résultats utiles.

Néanmoins, non seulement les conflits se poursuivent dans un grand nombre de pays africains, mais de nouveaux

conflits ont éclaté dans d'autres régions et un de ces conflits oppose deux États Membres.

Je suis particulièrement préoccupé par l'effondrement apparent du processus de paix en Angola, un pays où l'ONU a déployé des efforts considérables en faveur de la paix, en particulier sous la direction de Me Alioune Blondin Beye, dont le décès en juin dernier a été un choc tragique pour nous tous.

Le pire, je crois, est ce nouveau conflit qui a éclaté en République démocratique du Congo et auquel participent les forces d'au moins cinq autres États africains, car c'est encore un nouvel acte de la longue tragédie qui frappe la région des Grands Lacs. Je suis très inquiet pour les populations de cette région qui ont tant souffert ces dernières années et où sévit en particulier le fléau de la haine raciale, qui est délibérément fomentée. Un effort spécial de la communauté internationale est indispensable si nous voulons rétablir la stabilité dans la région et mettre fin à ces souffrances.

Je n'hésite pas à terminer sur cette note sombre. Non que je veuille désespérer l'Assemblée. Au contraire, si dans cette salle nous décidons vraiment de mettre en commun nos ressources, d'oublier nos divergences et d'œuvrer de concert, il n'est rien que nous ne soyons capables de faire.

Et notamment, nous devons redécouvrir le lien qui existe entre la paix et la sécurité économique car c'est là le principe intégrateur sur lequel repose cette Organisation. Nous devons réapprendre la leçon que l'un de nos pères fondateurs, Franklin D. Roosevelt, nous a donnée l'année de sa mort, qui a coïncidé avec la naissance de l'Organisation :

«Nous ne pouvons pas vivre seuls en paix; notre bien-être dépend du bien-être d'autres nations éloignées. Nous avons appris que nous devons vivre comme des hommes et non comme des autruches, ni comme des chiens enragés. Nous avons appris à être des citoyens du monde, des membres de la communauté humaine.»
(*Quatrième déclaration d'inauguration, 20 janvier 1945*)

En d'autres termes, il avait compris qu'en l'absence de développement et d'espoir pour les plus démunis, les plus nantis de la planète eux-mêmes ne seront pas en sécurité.

Cette Assemblée ne manque pas de travail. Je vous ai déjà retenus trop longtemps et je remercie les membres de leur patience. Mettons-nous au travail.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Nous avons achevé la phase actuelle de l'examen du point 10 de l'ordre du jour.

Point 9 de l'ordre du jour

Débat général

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Avant de donner la parole au premier orateur du débat général, je voudrais rappeler aux membres la décision prise par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière, le 15 septembre, qui demande de ne pas adresser de félicitations pour les discours prononcés dans l'enceinte de l'Assemblée générale.

À cet égard, je voudrais également rappeler aux membres une autre décision prise par l'Assemblée à la même séance, selon laquelle les orateurs qui prennent la parole au débat général devraient, après avoir prononcé leur discours, sortir de la salle de l'Assemblée en passant par la salle GA-200 qui est située derrière la tribune, avant de regagner leur siège.

Je voudrais également rappeler aux membres que conformément à la décision prise par l'Assemblée générale lors de sa troisième séance plénière, la liste des orateurs sera close le 23 septembre 1998 à 18 heures. Je prie les délégations de bien vouloir nous indiquer aussi précisément que possible combien durera leur intervention. Cela facilitera les travaux de l'Assemblée générale.

J'appelle également l'attention des membres sur le paragraphe 21 de l'annexe de la résolution 51/241 dans laquelle l'Assemblée générale a proposé une limite indicative volontaire de 20 minutes pour chaque déclaration durant le débat général. Pour qu'une interprétation de qualité soit possible, je demanderai aux orateurs de parler à une vitesse normale sans dépasser leur temps de parole.

Le premier orateur dans le débat général est M. Luiz Felipe Lampreia, Ministre des relations extérieures du Brésil. Je lui donne la parole.

M. Lampreia (Brésil) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, votre élection à la présidence de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies est une source de satisfaction particulière pour les Brésiliens. Le Brésil et l'Uruguay sont nés comme des nations soeurs, nos liens se sont resserrés depuis et jour

après jour nos destins sont davantage liés. J'ai eu l'avantage de travailler très près de M. Didier Operti, qui est un ami, et je puis donc affirmer en toute connaissance de cause que cette session a un Président remarquable. Dans l'exercice de ces tâches importantes, Monsieur le Président, vous bénéficierez de l'exemple de votre prédécesseur. À la tête de la cinquante-deuxième session, M. Hennadiy Oudovenko a su guider et motiver les délégations et utilement appuyer les propositions de réforme du Secrétaire général.

Le Secrétaire général mérite d'être applaudi pour son ardeur à moderniser notre Organisation, et surtout pour son rôle décisif dans des situations qui représentaient une véritable menace contre la paix et la sécurité internationales. Le talent de diplomate et la sereine audace dont a fait montre M. Kofi Annan confirment que nous avons en lui un chef de file capable de relever tous les défis et de saisir toutes les occasions. Nous avons eu l'honneur de l'accueillir au Brésil, en juillet dernier.

L'actualité est dominée par l'inquiétante instabilité des marchés financiers mondiaux. Depuis le dernier trimestre de 1997, quand nous avons ressenti les premières secousses de ce qu'on appelait alors «la crise asiatique», l'économie mondiale pâtit des effets d'un phénomène dont l'ampleur, la gravité et la durée sont encore incertaines. Mais la communauté internationale ne peut attendre, les bras croisés, que les événements aient dissipé ces incertitudes.

Il est légitime et nécessaire que les gouvernements agissent pour parer aux problèmes. Dans notre ère d'intégration galopante des économies nationales, l'action des gouvernements devrait de plus en plus être coordonnée au niveau international.

Même si les avis sont partagés sur la dimension de la crise et sa durée probable, les points de vue semblent converger en ce qui concerne l'impact de la grave instabilité des mouvements de capitaux. Les événements de ces derniers mois ont fait apparaître que, face à l'interdépendance financière croissante, les mécanismes internationaux de dialogue et de coordination sont dépassés.

Depuis son investiture, le Président du Brésil, M. Fernando Henrique Cardoso, a appelé l'attention des autres dirigeants du monde sur la nécessité de rendre le système financier international plus stable et plus prévisible. Dans des messages répétés au Groupe des Sept, dès 1995, il avait fait des propositions concrètes pour accroître la coopération entre les autorités monétaires : mieux coordonner les politiques macroéconomiques entre les pays qui peuvent avoir un impact considérable sur les finances mondiales, renforcer la

surveillance internationale des politiques macroéconomiques nationales et développer des mécanismes de stabilisation des devises subissant des attaques spéculatives. Des progrès considérables ont certes été accomplis à certains égards, mais les mesures adoptées jusqu'à présent sont bien en deçà de ce qui est indispensable. Jusqu'à présent, la volonté politique n'a pas été à la mesure de l'ampleur et de la gravité de la situation. La crise ne va pas se résoudre d'elle-même. Nous devons nous unir pour l'affronter.

Là comme dans d'autres domaines de la vie internationale, nous devons éviter à tout prix ce que, pendant les années 70, le Ministre brésilien des affaires étrangères de l'époque, M. Azeredo da Silveira, avait appelé «le syndrome de l'attentisme».

L'expérience nous apprend que l'inaction peut coûter cher et que les mesures dictées par des réactions irrationnelles ou impulsives peuvent aggraver les problèmes, prolonger leurs effets et accroître les souffrances.

On peut imaginer le scénario-catastrophe d'un retour aux modèles économiques fermés, d'une vaine politique d'autosuffisance et d'isolationnisme, à une conception de la sécurité nationale fondée sur la méfiance à l'égard d'autrui et l'insécurité des autres. Nous ne pouvons pas permettre que ce scénario se réalise.

Pour qu'il y ait un progrès dans les relations internationales, il faut que la scène internationale soit perçue non comme une menace potentielle mais comme un environnement dans lequel les risques peuvent être réduits et les difficultés surmontées par la mise en commun des énergies et des ressources.

Il est inconcevable, dans le monde actuel, d'abandonner chaque nation à son sort : cela coûterait bien plus que l'énergie et les ressources qu'une politique isolationniste permettrait d'épargner. Si les pays acceptent de gérer collectivement les problèmes, ils comprendront qu'il est avantageux que les questions qui les intéressent directement fassent l'objet d'un débat international. Le monde ne peut pas être à la merci de la volonté, de la capacité ou de l'intérêt d'un petit nombre de pays de mobiliser ou diriger les efforts internationaux dans tel ou tel sens.

Nous ne pouvons accepter plus longtemps des situations comme la crise financière actuelle où, malgré la nature internationale indéniable du phénomène, les gouvernements et les nations ne font pas pleinement confiance aux organisations, instances ou mécanismes existants comme source d'appui, d'inspiration ou même simplement d'interprétation

des problèmes. Nous devons réfléchir sérieusement au fait que l'interdépendance croissante rend nécessaire une gouvernance efficace au niveau international.

Le défi est essentiellement d'ordre politique. Il ne s'agit pas simplement de moderniser les procédures de prise de décisions ou les structures administratives, mais d'accorder au traitement multilatéral des problèmes la priorité dont nous parlons tant dans nos discours.

Même s'il est généralement reconnu que les problèmes de l'humanité doivent être traités au niveau international, les gouvernements et les peuples sont encore réticents à agir en conséquence. Cela apparaît clairement dans l'allocation de ressources et l'adoption de politiques pouvant avoir des répercussions extérieures.

Dans le même esprit, tout comme le national et l'international sont toujours plus liés, la paix et le développement sont toujours plus indissociables. Un monde dévasté par l'instabilité économique ou le désespoir ne peut être un environnement sûr, sans menace de guerre, de conflits et de violences. Mais l'inverse est également vrai : le progrès matériel et social présuppose des conditions minimales de sécurité et de coexistence pacifique entre pays et au sein des pays. Nous devons progresser sur les deux fronts en travaillant à l'instauration d'un climat de confiance sur les plans politique et stratégique et dans le contexte essentiel de l'économie mondiale.

Le poids relatif du Brésil et notre politique internationale sont la meilleure preuve de notre vitalité. Cette vitalité est renforcée aujourd'hui par la maturation de notre démocratie et la vigoureuse modernisation de notre économie.

Sous la direction du Président Cardoso, nous avons réaffirmé notre volonté irréductible de jouer un rôle plus actif dans la construction d'un ordre mondial propice à la paix et au développement. C'est cet esprit qui guide le Brésil dans son action internationale, particulièrement au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Je rappellerai que, au sein du Conseil de sécurité et des autres organes de l'ONU, notre délégation — avec l'Ambassadeur Celso Amorim à sa tête — s'est montrée fidèle à cette idée-force qui est au coeur de la politique étrangère brésilienne.

Depuis cette année, nous participons à part entière au régime international de non-prolifération. Nous avons ratifié le Traité d'interdiction complète des essais (CTBT) et adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléai-

res, approuvé par le Congrès national brésilien en juillet dernier. Il y a trois jours, j'ai eu personnellement la satisfaction de déposer à Washington l'instrument d'adhésion au TNP, en compagnie de nos Ambassadeurs à Londres et à Moscou.

Ces décisions confèrent un sceau officiel et symbolique à l'engagement d'utiliser l'énergie nucléaire exclusivement à des fins pacifiques. Cet engagement, consacré dans la Constitution brésilienne, est renforcé par les traités bilatéraux et régionaux que nous avons signés. Les accords existants et la coopération entre le Brésil et l'Argentine, ainsi que le Traité de Tlatelolco, sont des réalisations exemplaires.

Le Brésil se sent donc particulièrement motivé pour appeler les États dotés de l'arme nucléaire et ceux qui ont la capacité de produire de telles armes à prendre des mesures décisives de désarmement. Nous attendons aussi des gouvernements qui ne sont pas encore parties au TNP et au CTBT, ainsi qu'aux autres instruments et mécanismes pertinents, qu'ils adhèrent au plus tôt à ces instruments.

Pour exprimer la détermination qui nous pousse à oeuvrer pour cette cause, le Brésil, avec sept autres pays, a signé le 9 juin la «Déclaration sur un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'adopter un nouvel ordre du jour». Au cours de la présente session de l'Assemblée générale, nous avons l'intention, avec les cosignataires de la Déclaration, de présenter un projet de résolution visant à encourager et guider les efforts en vue de l'élimination complète et définitive des armes nucléaires.

Rien ne justifie plus de différer l'action dans le domaine nucléaire ou, plus généralement, dans la lutte pour l'élimination de toutes les armes de destruction massive. Le coût de l'inaction pourrait être réellement catastrophique et les risques en sont évidents pour nous tous.

Le Gouvernement brésilien, en tant que coordonnateur des pays garants du Protocole de Rio de Janeiro, a consenti un effort soutenu pour aider l'Équateur et le Pérou à parvenir au plus tôt à un accord ferme et définitif qui mette fin aux différends frontaliers qui les opposent depuis des décennies. Nos services diplomatiques — avec ceux de l'Argentine, du Chili et des États-Unis — sont prêts à continuer de les aider autant que possible.

Les événements récents ont confirmé que le processus de paix est en voie d'achèvement et ils attestent la volonté politique et l'acharnement avec lesquels l'Équateur et le Pérou ont oeuvré à cette fin.

La bonne harmonie, la paix et l'intégration croissante des pays d'Amérique latine est aux yeux du Brésil une caractéristique vitale de notre région, que nos peuples sont résolus à préserver.

Il en va de même de la permanence des régimes démocratiques, qui est un fil conducteur commun aux nations de notre continent. C'est là une valeur suprême que nous nous sommes collectivement engagés à défendre au sein du MERCOSUR, du Groupe de Rio et de l'Organisation des États américains.

L'avènement et la consolidation de la démocratie ont été le facteur déterminant du travail extraordinaire d'intégration dans lequel se sont lancées les nations d'Amérique du Sud. C'est une réalisation de nos sociétés que les gouvernements de la région doivent toujours être prêts à défendre comme un seul homme. C'est un axiome essentiel de la politique étrangère du Brésil.

Le Brésil attache une importance capitale au progrès dans le domaine des droits de l'homme. Alors que nous célébrons le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, force est de constater qu'il reste un gouffre entre les principes et les règles généralement acceptées du droit international, d'une part, et les réalités du monde actuel de l'autre.

Le Gouvernement brésilien s'emploie énergiquement à combler dans notre pays l'écart entre normes et réalités. Nous sommes prêts à tirer de notre environnement international les éléments qui peuvent nous aider à réaliser ce à quoi aspirent tous les Brésiliens. C'est d'ailleurs à peu près ce qu'a dit le Président Cardoso au Congrès national brésilien lorsqu'il a présenté sa décision de reconnaître la juridiction obligatoire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Le Président Cardoso est également attaché à la lutte contre le trafic de drogues. Sa présence en juin dernier à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur ce sujet en est la preuve évidente.

Notre participation à l'effort d'édification d'une paix durable va au-delà de l'aire des Amériques. La police et l'armée brésiliennes ont fait partie des forces des Nations Unies dans de nombreux endroits du monde, en particulier dans les pays lusophones d'Afrique, auxquels nous sommes liés par l'histoire et la culture.

Le Brésil a suivi avec préoccupation le tour qu'ont pris les événements en Angola. L'ONU doit insister fermement pour que l'UNITA respecte les engagements qu'elle a pris

dans le cadre du Protocole de Lusaka. Toute dérive pourrait remettre en cause les progrès réalisés dans le processus de paix et serait vraiment tragique. Les Angolais ont subi d'indicibles souffrances pendant des décennies. La communauté internationale doit mettre en oeuvre tous les moyens dont elle dispose pour que l'Angola puisse enfin se consacrer à la reconstruction et au développement.

Le Gouvernement brésilien, avec les autres membres de la communauté des pays de langue portugaise, est engagé dans la recherche d'une solution pacifique à la grave crise interne que connaît la Guinée-Bissau. La communauté, en étroite coordination avec les pays de la région, a contribué à encourager des progrès significatifs. Nous continuerons à rechercher les conditions qui permettront la normalisation rapide et complète de la vie de cette nation soeur.

Pour ce qui est du Timor oriental — auquel nous sommes également liés par l'histoire et par la communauté de langue — le Brésil se félicite du nouvel esprit dans lequel est envisagée cette question délicate et complexe, particulièrement dans le contexte des négociations tripartites entre les Gouvernements portugais et indonésien menées sous les auspices du Secrétaire général.

Le Gouvernement brésilien a maintenu un dialogue constructif avec les parties concernées et il est résolu à aider, dans la limite de ses possibilités, à trouver une solution qui convienne à tous les intéressés, avec la participation progressive des Timorais eux-mêmes.

Depuis l'avènement de la stabilité économique en 1994, le Brésil a fait montre d'un regain de dynamisme, grâce à la consolidation de notre marché intérieur et aux perspectives de développement dans la justice sociale.

Mais le Brésil d'aujourd'hui ne voit pas son développement comme un développement isolé ou autarcique. Nous nous rendons compte que notre destin économique est de plus en plus lié à celui de nos voisins et partenaires, dans le cadre d'un processus d'intégration qui a contribué de façon décisive au progrès dans la région et au bien-être de nos sociétés, particulièrement au sein du MERCOSUR.

Les fruits de ce processus servent non seulement l'objectif du développement économique mais également, ce qui est plus important, la cause de la justice sociale, qui reste la tâche primordiale de notre région.

Nous nous félicitons des conclusions de la dernière édition du *Rapport mondial sur le développement humain* de l'ONU. Les statistiques indiquent que, malgré tout ce qui

reste à faire, le Brésil a beaucoup progressé depuis 20 ans sur le plan social, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté ou de la réduction des disparités entre les différentes régions du pays. Même si nous sommes encore confrontés à de redoutables défis, les Brésiliens connaissent une vie meilleure, comme l'indique notre présence parmi les nations les plus avancées en matière de développement humain.

Dans le droit fil de ses politiques nationales et de son rôle régional, le Brésil continuera de lutter pour une répartition plus équilibrée des avantages de l'interdépendance économique, qui doit s'affranchir des distorsions qui résultent par exemple des politiques protectionnistes des pays développés.

Ces politiques frappent de façon particulièrement cruelle les pays en développement et servent à renforcer les arguments de ceux qui prêchent chez eux un retour aux modèles économiques fermés. Dans le contexte de la tourmente économique actuelle, nous devons exiger des nations développées une plus grande cohérence, entre la rhétorique du libre-échange et leurs pratiques — et notamment qu'elles renoncent aux pratiques commerciales déloyales.

Le Président Cardoso a déclaré que nous devons abandonner la voie d'une mondialisation assortie d'exclusion — dans le processus de prise de décisions comme dans la distribution des bénéfices — et rechercher une mondialisation dans la solidarité.

La réforme et le renforcement de l'Organisation des Nations Unies sont essentiels pour l'édification d'un monde plus solidaire.

Le Gouvernement brésilien reconnaît que la modernisation structurelle et fonctionnelle de l'Organisation a déjà beaucoup progressé. À l'instar du Secrétaire général, nous estimons que la réforme ne doit pas être considérée comme un événement ponctuel mais comme un processus; toutefois, nous ne devons souligner qu'une partie importante de ce processus reste encore à entreprendre.

Pour le Brésil, réformer l'ONU signifie nécessairement remettre à jour le fonctionnement et la composition du Conseil de sécurité, qui reflètent toujours une période révolue de l'histoire. Cela ne signifie pas — je l'ai déjà dit dans cette instance — que les intérêts particuliers de tel ou tel pays doivent être pris en compte. Cela signifie qu'il faut corriger les déficiences fondamentales en termes de légitimité, de représentativité et d'efficacité. Nous continuerons

à défendre l'élargissement des deux catégories de membres, et la présence, dans les deux, de pays en développement.

Il est inconcevable qu'à la veille du nouveau millénaire une réforme de l'Organisation puisse exclure la restructuration du Conseil de sécurité.

La base de la solidarité mondiale est l'instauration de la confiance entre les sociétés. C'est là un préalable essentiel à un environnement international pacifique, stable et constructif. Notre soi-disant village planétaire est encore loin d'être une communauté intégrée, dans laquelle tous les peuples puissent se considérer comme participant à un même processus historique.

Des nombreux mérites des organisations internationales, un des plus importants est qu'elles offrent un cadre d'interaction qui favorise une véritable communion universelle. En traitant des problèmes communs, les gouvernements prennent la mesure de l'effort qu'ils doivent faire pour collaborer davantage et plus étroitement. Dans les instances internationales, nous tissons constamment un réseau de relations basé sur le renforcement de l'identification et de la confiance entre les nations et leurs dirigeants. Les pays doivent se faire confiance les uns les autres, mais ils doivent aussi avoir une raison de croire en la légitimité et l'efficacité des organisations et des procédures multilatérales pour s'attaquer à leurs problèmes les plus importants.

La dynamique de la vie internationale exige une remise à jour constante des instruments qui sont à la disposition de la communauté des nations pour lui permettre de relever collectivement les plus grands défis.

Nous devons avoir le courage de reconnaître que jamais auparavant les risques et les coûts de l'attentisme n'ont été aussi élevés. Nous devons, avant tout, avoir la volonté de prendre des décisions qui puissent nous faire reprendre confiance en nous, en notre capacité de dire que l'histoire va de l'avant, et que nous l'orientons dans le sens d'un monde plus juste et meilleur.

Allocution de M. William J. Clinton, Président des États-Unis d'Amérique

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis d'Amérique.

M. William J. Clinton, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président des États-Unis d'Amérique, S. E. M. William J. Clinton, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Clinton (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier l'Assemblée de son accueil si généreux et chaleureux. À l'ouverture de cette cinquante-troisième session de l'Assemblée générale, le monde a des raisons de se réjouir. La paix est revenue en Irlande du Nord après 29 longues années. La Bosnie vient d'organiser ses toutes premières élections libres. Partout dans le monde, les Nations Unies sont présentes pour assurer une médiation avant que les crises ne dégénèrent en guerres. Et aujourd'hui, il y a plus d'êtres humains qui sont libres de déterminer leur destin qu'à aucun moment dans l'histoire.

Au moment où nous célébrons le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ces droits sont plus largement respectés qu'ils ne l'ont jamais été. Sur tous les continents, des peuples vivent dans la plénitude et le respect de soi, et beaucoup de ces conquêtes sont à mettre au crédit des Nations Unies.

Néanmoins, comme chacun dans cette salle le sait, les progrès prometteurs de notre époque sont menacés par de réels périls. Aujourd'hui, les perturbations économiques risquent de saper la confiance dans les marchés libres et la démocratie. Ceux d'entre nous qui profitent le plus de la prospérité économique ont une responsabilité particulière de faire plus pour apaiser la tourmente et faire en sorte que tous bénéficient des marchés mondiaux. Et les États-Unis sont déterminés à le faire.

Mais nous n'avons toujours pas vaincu ces fléaux que sont les haines ethniques, religieuses et tribales, la prolifération des armes de destruction massive, les efforts quasiment frénétiques que font trop d'États pour acquérir ces armes.

Et, malgré la lutte acharnée que nous menons contre le terrorisme, ce mal n'a rien perdu de sa virulence en cette fin du XXe siècle. C'est un défi constant à l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui dit que

«Tout individu a droit à la vie, à la liberté et la sûreté de sa personne.»

Ici à l'ONU, dans les sommets internationaux qui se tiennent partout dans le monde et à de nombreuses reprises

aux États-Unis, j'ai eu l'occasion de traiter cette question dans le détail, et de décrire ce que nous avons fait, ce que nous faisons et ce que nous devons encore faire pour lutter contre le terrorisme.

Aujourd'hui, je veux dire à l'Assemblée pourquoi toutes les nations doivent placer la lutte contre le terrorisme au premier rang de leurs priorités. C'est évidemment un problème qui nous préoccupe profondément. Depuis une quinzaine d'années, nos citoyens en sont de plus en plus souvent la cible : à Beyrouth, à Lockerbie, en Arabie saoudite, dans notre pays, à Oklahoma City du fait d'un Américain, et même ici à New York, dans un des immeubles les plus célèbres, et plus récemment, le 7 août, à Nairobi et à Dar es-Salaam, où des Américains qui avaient consacré leur vie à établir des liens entre les nations — des gens très semblables à tous ceux qui sont présents ici — sont morts au nom d'une campagne de haine menée contre les États-Unis.

Parce que nous avons la chance d'être une nation riche, et que nous maintenons de puissantes forces militaires et une présence active dans le monde entier pour promouvoir la paix et la sécurité, nous sommes souvent visés.

Nous aimons notre pays pour son attachement à la liberté politique et religieuse, à la possibilité pour chacun de s'intégrer dans la société et au respect des droits de l'individu. Mais nous savons que beaucoup de gens nous considèrent comme le symbole d'un système de valeurs qu'ils rejettent. Et très souvent, ils jugent plus pratique de nous rendre responsables de problèmes dont les racines profondes sont ailleurs.

Mais nous ne sommes une menace pour aucune nation pacifique, et nous pensons que le meilleur moyen de réfuter ces allégations est de continuer à travailler pour la paix et la prospérité dans le monde. Si nous nous retirons des points chauds du monde, si nous tournons le dos à ceux qui prennent des risques pour la paix, si nous relâchons notre lutte contre le terrorisme, nous donnerons aux ennemis de la paix une victoire qu'ils ne doivent jamais avoir.

Toutefois, ceux qui voient le terrorisme comme un phénomène purement, ou même essentiellement, américain se méprennent sérieusement. En fait, c'est dans toutes les sociétés tolérantes et ouvertes et pour tous les innocents un danger évident et omniprésent. Personne dans cette salle, ni ceux représentés ici, n'est à l'abri, comme le diront les habitants de Nairobi et de Dar es-Salaam. Pour chaque Américain tué, il y a eu à peu près 20 morts africains et 500 blessés — des innocents qui allaient à leur travail, ce matin-là.

À Omagh, en Irlande du Nord, les innocents n'ont pas non plus été épargnés : les blessés et les tués étaient aussi bien des catholiques que des protestants et pour la plupart des enfants et des femmes, dont deux étaient enceintes — des gens qui étaient partis faire leurs courses ensemble lorsque leur avenir s'est éteint, du fait d'un groupe marginal accroché au passé.

Les innocents n'étaient pas non plus à l'abri au Japon, où les voyageurs du métro de Tokyo ont été empoisonnés au sarin.

Ni en Argentine, où l'explosion meurtrière d'une voiture piégée a détruit un centre communautaire juif à Buenos Aires.

Ni au Cachemire et au Sri Lanka, où des gens sont tués au nom de haines ancestrales qu'il faut absolument apaiser.

Ni les Palestiniens et les Israéliens, qui meurent encore par dizaines chaque année, malgré tous leurs progrès vers la paix.

Ni la population de l'Algérie, qui vit le cauchemar d'une terreur insondable et ne voit toujours pas le bout du tunnel.

Ni le peuple égyptien, qui a failli perdre pour la deuxième fois son président.

Ni les peuples de la Turquie, de la Colombie, de l'Albanie, de la Russie, de l'Iran, de l'Indonésie et de tant d'autres nations encore, où des innocents ont été victimes du terrorisme.

Aucune de ces victimes n'était américaine. Mais chacune d'entre elles était un fils ou une fille, un mari ou une femme, un père ou une mère — une vie humaine éteinte par la haine, laissant derrière elle un entourage dont la vie sera à jamais marquée par ce deuil.

Le terrorisme est devenu un problème mondial. Certains, bien sûr, prétendent que c'est un problème auquel on donne trop d'importance, le nombre de victimes du terrorisme étant relativement faible, quelquefois inférieur au nombre de gens tués par la foudre dans l'année. Je pense qu'on se méprend sur le problème à plusieurs égards. D'abord, le terrorisme a pris un visage nouveau dans les années 90. Aujourd'hui, les terroristes profitent d'une plus grande ouverture et de la véritable explosion des techniques de l'information et des moyens de destruction. Les nouvel-

les techniques de la terreur, d'accès désormais facile, et la mobilité des terroristes, nous exposent tous au risque effroyable d'être victimes d'attentats perpétrés au moyen d'armes chimiques, biologiques et autres. C'est là une menace pour toute l'humanité.

Outre les conséquences purement physiques des attentats, il faut compter avec leurs séquelles psychologiques, plus graves encore, très difficiles à mesurer et dont il faut très longtemps pour se remettre. Chaque attentat et chaque alerte à la bombe sape insidieusement les institutions et menace la liberté et la transparence que chacun dans cette instance cherche avec tant de détermination à établir. Chaque fois qu'un homme, qu'une femme, qu'un enfant innocent est tué, l'avenir de tous devient plus précaire, car chaque acte de violence sape la confiance qui est le fondement de la paix et de la prospérité.

Dans tous les coins du monde, avec le soutien actif des institutions des Nations Unies, des gens luttent pour construire un avenir meilleur reposant sur la confiance avec leurs concitoyens et avec des partenaires commerciaux et des investisseurs d'autres régions du monde. Le regain de prospérité en Irlande du Nord, si modeste soit-il, a été un facteur crucial en faveur de l'Accord du vendredi saint. Mais il a fallu pour cela de la confiance, une confiance qui ne s'achète pas quand la violence fait rage. La statistique sinistre des morts et des blessés nous donne une mesure de la gravité de chaque attentat. Mais quelles sont les blessures que nous ne pouvons mesurer? Au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique du Sud, combien d'accords sont tombés à l'eau après des attentats? Combien d'entreprises seront étouffées dans l'oeuf dans des endroits qui ont tant besoin que l'on y investisse temps et argent? Combien de jeunes pleins de talent dans des pays représentés ici ont tourné le dos au service public? La question n'est pas seulement de savoir combien de vies ont été perdues dans chaque attentat, mais de savoir combien d'avenirs ont été détruits par leurs suites.

Rien ne justifie que l'on tue des innocents. L'idéologie, la religion, la politique, même le dénuement et l'injustice, ne justifient pas cela. Nous devons sonder les eaux troubles qui nourrissent la terreur. Il le faut absolument. Très souvent, dans ma propre expérience, j'ai vu que là où la paix progresse, le terrorisme est un effort désespéré pour inverser le cours de l'histoire. L'attentat d'Omagh s'est produit alors que la paix se réalisait en Irlande du Nord. Au Moyen-Orient, à chaque fois que l'on est sur le point de franchir un nouveau pas sur la voie de la paix, ses ennemis réagissent par le terrorisme. Nous ne devons pas les laisser nous décourager. Il est vrai que pour rompre avec des

haines ancestrales, il faut un acte de foi, une rupture avec le passé, qui est ressentie comme une menace effrayante par ceux qui ne peuvent se défaire de leur haine. Parce qu'ils ont peur de l'avenir, les terroristes essaient de renvoyer les artisans de la paix dans le passé.

Nous devons reconnaître que cette rage a aussi des origines économiques : marginalisés par la pauvreté et l'inégalité, un grand nombre de jeunes sont des proies faciles pour les terroristes qui, tels des sirènes, les séduisent par leurs discours de justice sociale. Mais le dénuement ne saurait justifier la destruction; pas plus que l'inégalité ne peut excuser le meurtre. L'assassinat d'innocents n'est pas un programme social.

Notre volonté résolue de combattre le terrorisme ne signifie pas que nous soyons indifférents aux conditions qui le nourrissent. Selon le dernier *Rapport mondial sur le développement humain* des Nations Unies, l'écart entre les démunis et les nantis ne fait que se creuser. Nous devons nous attaquer plus énergiquement aux racines du désespoir avant qu'il ne se transforme en une haine maléfique.

Comme l'a écrit Martin Luther King, «N'est révolutionnaire que celui qui n'a plus rien à perdre». Nous devons montrer aux gens qu'ils ont tout à gagner en favorisant la coopération et en renonçant à la violence. Il ne s'agit pas d'une responsabilité purement américaine ou occidentale. C'est la responsabilité du monde entier. Les nations en développement ont le devoir de répartir la nouvelle richesse équitablement, de créer de nouvelles chances et de construire une nouvelle économie ouverte. Les pays développés ont le devoir d'aider les pays en développement à rester sur la voie de la prospérité et de promouvoir la croissance économique mondiale. La semaine dernière, j'ai indiqué certains moyens qui nous permettraient de construire une économie internationale plus forte qui profiterait non seulement à toutes les nations, mais à tous les citoyens de ces nations.

Certains pensent que le défaut de la cuirasse des terroristes est qu'ils considèrent qu'il y a un conflit inévitable de civilisations. C'est une question qui mérite un débat très approfondi dans cette salle. Plus particulièrement, beaucoup pensent qu'il y a un conflit inévitable entre la civilisation occidentale et ses valeurs et la civilisation islamique et ses valeurs. C'est là, je crois, une grave erreur. Les faux prophètes peuvent utiliser toute religion et en abuser pour justifier leur objectif politique, quel qu'il soit — même l'assassinat de sang froid. Certains pourraient faire croire au monde que Dieu tout-puissant lui-même, le miséri-

cordieux, leur accorde une licence de tuer. Mais ce n'est pas ainsi que nous comprenons l'islam.

Un quart de la population mondiale est musulman, de l'Afrique jusqu'au Moyen-Orient et en Asie, en passant par les États-Unis, où l'islam est une des religions qui connaît la plus rapide expansion. Il y a plus de 1 200 mosquées et centres islamiques aux États-Unis, et ce nombre augmente à un rythme rapide. Les 6 millions d'Américains qui pratiquent l'islam vous diront qu'il n'y a pas de conflit inhérent entre l'islam et l'Amérique. Les Américains respectent et honorent l'islam.

Lorsque je m'entretiens avec des dignitaires musulmans dans mon pays ou ailleurs, je constate que nous partageons les mêmes aspirations : vivre dans la paix et la sécurité, procurer à nos enfants ce dont ils ont besoin, pratiquer la religion de notre choix, construire une vie meilleure que celle qu'ont connue nos parents et léguer à nos enfants des perspectives plus radieuses.

Bien sûr, nous ne sommes pas identiques. Il y a des différences importantes entre les races, les cultures et les religions, qu'il faut comprendre et qui méritent tout notre respect. Mais à chaque rivière son gué. La lutte que nous menons ici en Amérique, pour réconcilier tous les Américains et trouver plus d'unité dans notre diversité toujours plus grande est la même que la lutte qui est menée à l'ONU : nous devons poursuivre sans relâche la voie de l'amitié et du respect à l'égard des peuples musulmans. Nous continuerons de rechercher des valeurs communes, des intérêts communs et des tâches communes. Je suis tout à fait d'accord avec l'esprit des paroles de Mahomet, lorsqu'il dit que «Les prières faites en commun méritent une récompense deux fois plus grandes que les prières qu'on prononce chez soi».

S'agissant du terrorisme, il ne saurait y avoir de division entre musulmans et juifs, protestants et catholiques, Serbes et Albanais, sociétés développées et pays émergents. La seule opposition est celle qui existe entre ceux qui pratiquent, appuient ou tolèrent les actes terroristes et ceux qui comprennent qu'il s'agit là purement et simplement d'assassinats.

Si le terrorisme est au premier plan des préoccupations en Amérique, comme il devrait l'être dans le monde entier, quelles mesures concrètes pouvons-nous donc prendre ensemble pour protéger notre destin commun? Quelles sont nos obligations communes? Je crois qu'elles consistent au moins à n'accorder aucun appui, aucun sanctuaire, aucune

assistance financière aux terroristes, à faire pression sur les États qui le font, à oeuvrer de concert pour accélérer les procédures d'extradition et de jugement, à signer les conventions internationales de lutte contre le terrorisme, à renforcer la Convention sur les armes biologiques et à mettre en oeuvre la Convention sur les armes chimiques, à encourager l'adoption de lois nationales plus strictes et la maîtrise de la production et de l'exportation des explosifs, à améliorer les normes de sécurité dans les aéroports, à lutter contre les conditions qui fomentent la violence et le désespoir.

Nous nous efforçons d'assumer notre part de responsabilité. Nos services de renseignements et de police font la chasse aux réseaux de terroristes dans le monde entier, en collaboration avec d'autres gouvernements. Certains des auteurs présumés des récents attentats contre nos ambassades ont été traduits en justice. Cette semaine, je demanderai à notre Congrès d'autoriser un financement d'urgence pour réparer nos ambassades, améliorer la sécurité, renforcer la lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale et aider nos amis au Kenya et en Tanzanie à panser leurs plaies. Mais, quoi que nous puissions faire chacun de notre côté, nos progrès resteront limités si nous n'unissons pas nos efforts.

Nous entendons pour notre part engager à fond l'Agence pour le développement international dans la lutte contre les sources du désespoir et de la marginalisation, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, en Europe orientale, en Haïti et ailleurs. Nous continuerons d'appuyer activement le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut Commissariat aux droits de l'homme, le Haut Commissariat pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial. Nous considérons que ces institutions ont un rôle fondamental et qu'il importe que tous les pays, y compris les États-Unis, paient leur juste part de leurs dépenses.

Pour finir, je voudrais que chacun d'entre nous envisage le terrorisme sous une perspective nouvelle. Il ne faut pas y voir un choc des cultures ou une action politique qui s'exprime par d'autres moyens, il ne faut pas l'interpréter comme un appel divin, mais comme un affrontement entre les forces du passé et celles de l'avenir, entre ceux qui détruisent et ceux qui construisent, entre l'espoir et la crainte, entre le chaos et la vie en société.

Le combat ne sera pas aisé. Mais chaque nation se trouvera renforcée si elle s'y associe et si elle s'efforce de donner une expression concrète à la Déclaration universelle des droits de l'homme, que nous avons signée il y a 50 ans. Il est impératif que nous agissions ensemble.

Eleanor Roosevelt était l'un des auteurs de la Déclaration universelle. Dans un des nombreux discours qu'elle a prononcés pour appuyer l'ONU à ses débuts, elle a dit ces mots :

«Les accords quels qu'ils soient, et la paix elle-même, reposent sur la confiance. Il ne saurait y avoir aucune paix, aucune entente entre les peuples, s'ils n'ont pas confiance les uns dans les autres.»

Il n'est pas nécessaire de résoudre tous les problèmes du monde pour se faire mutuellement confiance. Il n'est pas nécessaire d'être entièrement d'accord sur tous les problèmes du monde pour se faire confiance. Il n'est même pas nécessaire de comprendre parfaitement chaque différence de point de vue pour se faire confiance. Ce qui est nécessaire, c'est de proclamer notre foi dans la primauté de la Déclaration universelle des droits de l'homme et, d'affirmer ensemble que le terrorisme n'est pas la voie de demain; mais au contraire un retour en arrière. Et c'est ensemble que nous pouvons y faire face et affronter sa menace, panser les blessures qu'il inflige et dissiper la peur qu'il suscite, dans la confiance.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*). Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des États-Unis d'Amérique de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. William J. Clinton, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nelson Rolihlahla Mandela, Président de la République sud-africaine

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République sud-africaine.

M. Nelson Rolihlahla Mandela, Président de la République sud-africaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter à S. E. M. Nelson Rolihlahla Mandela la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Mandela (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je saisis cette occasion, en ma qualité de Président de la République sud-africaine et de Président

du Mouvement des pays non alignés, pour vous adresser nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à l'importante charge de Président de l'Assemblée générale.

Vous allez présider cette auguste Assemblée, réunissant les nations du monde, à l'heure où ses débats et décisions auront les plus grandes conséquences pour la lutte constante que mène l'humanité en vue de réaliser enfin la paix et la prospérité universelles.

Le Mouvement des pays non alignés et mon pays qui s'enorgueillit d'en faire partie, font toute confiance à l'Organisation pour s'acquitter de ses responsabilités vis-à-vis de toutes les nations, en particulier en cette période décisive de son existence.

C'est à juste titre que cette cinquante-troisième session de l'Assemblée générale sera gravée dans les mémoires comme coïncidant avec le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Née dans le sillage de la défaite de l'offensive criminelle du nazisme et du fascisme contre l'humanité, cette Déclaration avait nourri l'espoir de toutes nos sociétés de construire leur avenir sur l'assise de la vision radieuse qu'annonce chacune de ses clauses.

Pour ceux qui ont dû lutter pour leur émancipation, comme nous qui, avec votre aide, avons dû nous libérer du système criminel de l'apartheid, la Déclaration universelle des droits de l'homme a confirmé la justice de notre cause. En même temps, elle a nous a lancé un défi : une fois notre liberté conquise, il nous fallait concrétiser la vision de la Déclaration.

Aujourd'hui, nous célébrons le cinquantenaire de ce document historique, qui a survécu à un demi-siècle de tourmentes, marqué par de profondes mutations de la société humaine.

On a vu l'effondrement du système colonial, la disparition du monde bipolaire, des progrès considérables de la science et des techniques et la naissance du processus complexe de mondialisation.

Et pourtant en fin de compte, les êtres humains qui sont les sujets de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont continué à être en proie à des guerres et des conflits meurtriers.

Ils ne sont toujours pas libérés de la menace des armes de destruction massive ou des armes classiques, qui peuvent d'un jour à l'autre se déchaîner et les tuer.

Un grand nombre d'entre eux sont encore privés du droit fondamental et inaliénable dans toute démocratie de participer à la détermination du destin de leur pays, de leur nation, de leur famille, et de leurs enfants et d'être à l'abri de la tyrannie et de la dictature.

La pauvreté, la privation du strict nécessaire — nourriture, travail, eau, logement, éducation, soins de santé et un environnement non pollué — spolient chaque jour des centaines de millions de personnes de leur droit le plus fondamental, celui d'appartenir au genre humain.

Non, la vision de la Déclaration universelle des droits de l'homme ne s'est pas concrétisée, on en trouve tous les jours une preuve dramatique dans le contraste flagrant entre richesse et pauvreté qui caractérise le clivage entre les pays du Nord et ceux du Sud, et, dans chaque pays entre les privilégiés et les autres.

Cette situation est d'autant plus poignante et insoutenable que la coexistence entre richesse et pauvreté, la tendance persistante à recourir à la guerre pour régler les conflits internationaux ou intérieurs et le trop fréquent déni du droit démocratique sont le résultat de l'action ou de l'inaction de ceux qui occupent des postes de chefs de file aux plans politique, économique ou dans d'autres domaines de l'activité humaine.

Le message que je veux faire passer est que tous ces fléaux sociaux qui sont une insulte à la Déclaration universelle des droits de l'homme, ne sont pas le résultat inéluctable des forces de la nature ou d'une malédiction divine.

Ils sont la conséquence de décisions que des hommes ou des femmes ont prises — ou refusé de prendre — alors qu'ils se proclament sans hésiter ardents partisans de la vision contenue dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Si cette Déclaration a été proclamée universelle, c'est justement parce que les fondateurs de l'Organisation et les nations du monde, unissant leurs forces pour lutter contre le fléau du fascisme, ainsi que ceux qui devaient encore réaliser leur propre émancipation, ont clairement compris que notre monde est un ensemble interdépendant. Le bonheur, la justice, la dignité humaine, la paix et la prospérité sont nécessairement des valeurs universelles, car chaque peuple, chaque personne y a droit. Et aucun peuple ne peut réellement dire qu'il connaît le bonheur, la paix et la prospérité lorsque d'autres, humains comme lui, continuent à souffrir de la misère, des conflits, du terrorisme et des privations.

Nous pouvons dire que le défi du deuxième demi-siècle d'existence de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de tout le siècle prochain, que celle-ci doit aider à façonner, sera de mobiliser le courage de l'humanité, et surtout de ceux qui en seront les dirigeants pour faire ce qu'il faut pour bâtir enfin un monde à visage humain, conformément aux dispositions de cette Déclaration historique et des autres instruments des droits de l'homme adoptés depuis 1948.

Dans l'immédiat, force nous est de constater que les zones de conflits ne manquent pas, que ce soit en Afrique, en Europe ou en Asie. Nous les connaissons tous, depuis la République démocratique du Congo, l'Angola et le Soudan sur mon propre continent, jusqu'aux Balkans en Europe et à l'Afghanistan, au Tadjikistan et à Sri Lanka en Asie.

À l'évidence, l'ONU, et particulièrement le Conseil de sécurité, a la responsabilité, de concert avec les peuples de bonne volonté des pays et des zones concernés, de prendre des mesures décisives pour contribuer à mettre un terme à ces conflits destructeurs. Nous devons lutter sans relâche pour vaincre la tendance primitive à glorifier les armes et à aduler la force, née de l'illusion que la justice peut être garantie par la capacité de tuer ou que les différends sont nécessairement mieux réglés lorsque l'on recourt à la manière forte.

En tant qu'Africains, nous sommes reconnaissants au Secrétaire général de la contribution qu'il a apportée pour nous aider à mettre fin aux troubles violents que connaît notre continent. Nous avons accueilli avec beaucoup d'intérêt son rapport, qui confortera les efforts que nous faisons pour bannir la guerre de nos contrées. Je ne l'ai pas encore lu de A à Z, mais je vais essayer de le faire.

La toute première résolution de l'Assemblée générale, adoptée en janvier 1946, cherchait à s'attaquer au défi

«d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives.» [*Résolution 1 I*, par. 5 c)]

Nous devons bien admettre qu'après d'innombrables initiatives et résolutions, il n'existe toujours aucune proposition concrète et généralement acceptée, étayée par un engagement sans ambiguïté des États dotés de l'arme nucléaire, en faveur d'une élimination rapide, définitive et totale des armes nucléaires et des capacités de production de cette arme.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter la République soeur du Brésil de sa décision d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et également pour exhorter tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à suivre cet excellent exemple.

Dans un effort sincère pour contribuer à la définition des mesures systématiques et progressives qui sont requises pour l'élimination de ces armes et de la menace d'anéantissement qu'elles représentent, l'Afrique du Sud, de concert avec le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et la Suède, présentera à la Première Commission, pour examen par l'Assemblée, un projet de résolution intitulé pertinemment «Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'adopter un nouvel ordre du jour».

J'appelle en toute humilité tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies à examiner sérieusement cet important projet de résolution et à lui donner leur appui. Nous devons poser la question, qui pourrait sembler naïve à ceux qui ont élaboré des arguments sophistiqués pour justifier leur refus d'éliminer ces terrifiantes armes de destruction massive — pourquoi donc en ont-ils besoin?

En réalité, aucune réponse rationnelle ne peut être avancée pour expliquer de façon satisfaisante ce qui, en fin de compte, n'est qu'une séquelle de la guerre froide, qui persiste par inertie, et de la tendance à faire parade de sa force pour faire valoir la primauté de certains États sur les autres.

Il faut aussi agir d'urgence pour aboutir à une paix juste et permanente au Moyen-Orient, sur la base de la réalisation des aspirations légitimes du peuple de Palestine et du respect de l'indépendance et de la sécurité de tous les États de cette région importante. Nous attendons également avec impatience le règlement de la question du Sahara occidental et de celle du Timor oriental, car nous sommes certains qu'il est possible de rayer ces questions de l'ordre du jour mondial en arrivant à des règlements répondant aux intérêts de tous les peuples concernés.

Nous tenons à saluer les mesures hardies prises par le Gouvernement d'un pays qui tient une place si importante en Afrique, la République fédérale du Nigéria, en vue de restaurer un régime démocratique et un système de gouvernance conçu pour servir les intérêts de tous les Nigériens.

Nous devons aussi affronter ensemble d'autres fléaux : abus des drogues, trafic illicite des stupéfiants, criminalité transnationale organisée, terrorisme international. Nous

appuyons vigoureusement les mesures adoptées ou à l'étude à l'ONU pour relever ces défis et nous prenons l'engagement au nom de l'Afrique du Sud de coopérer pleinement à toutes les initiatives régionales et internationales visant à épargner aux peuples du monde, y compris au nôtre, les conséquences destructrices de ces crimes.

Le monde est en proie à une crise économique qui, comme le disait le Président Clinton dans cette même ville il y a une semaine à peine, a plongé des millions de gens dans une pauvreté soudaine, désorganisé et désorienté la vie des gens ordinaires, et apporté de profondes déceptions à des dizaines de millions de personnes dans le monde.

Le Président Clinton a également dit :

«La presse a récemment décrit le sort de toute une génération qui, après avoir lutté pendant plus de 25 ans pour s'intégrer dans la classe moyenne, a plongé dans la pauvreté en l'espace de quelques mois. Les histoires individuelles sont navrantes : médecins et infirmières réduits à camper dans le hall d'un hôpital désaffecté; familles bourgeoises qui, après avoir été propriétaires de leur maison, après avoir envoyé leurs enfants à l'université, après avoir voyagé aux quatre coins du monde, en sont réduites à vendre leurs biens pour survivre.»

Le Président Clinton a dit que «les courants torrentiels» de l'économie mondiale

«ont provoqué ou aggravé les problèmes en Russie et en Asie. Ils menacent l'économie émergente des pays de l'Amérique latine à l'Afrique du Sud»,

et il a parlé des vies sacrifiées au nom de la théorie économique.

Il a ensuite reconnu que la croissance ralentit dans des pays qui regroupent un quart de la population mondiale. Or, comme l'a dit le Président du Conseil d'administration de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, les États-Unis

«ne peuvent pas rester indéfiniment une oasis de prospérité». La croissance nationale dépend de la croissance à l'étranger.»

J'ai longuement cité le Président des États-Unis parce qu'il a raison et parce qu'il est à la tête du pays le plus puissant du monde. Nous voulons donc croire que, puisque le problème qui afflige l'humanité, notamment les pauvres, est reconnu, le courage ne manquera pas aux puissants

lorsqu'il s'agira de déterminer la marche à suivre pour relever ce défi.

La tragédie que le Président Clinton décrit va bien au-delà d'un appauvrissement soudain de la classe moyenne dont il parle à juste titre. La pauvreté a été et reste le lot quotidien d'un nombre toujours croissant de travailleurs ordinaires. Paradoxalement, le défi de la pauvreté dans le monde a retenu tout particulièrement l'attention à cause des ravages que causent le flux et le reflux rapides des richesses entre les diverses régions du monde.

J'affirmerai sans ambages qu'à l'heure actuelle, la prolifération des richesses, loin de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie pour toute l'humanité, engendre la pauvreté à un rythme accéléré et inquiétant.

Il faut réagir d'urgence, car c'est une question de vie ou de mort. On ne saurait esquiver la responsabilité d'ouvrir aux pays du Sud l'accès aux ressources productives accumulées dans l'économie mondiale en rejetant le blâme sur les pauvres.

À l'évidence, il ne faudra négliger aucun aspect du problème, que ce soit l'afflux de capitaux à long terme, les termes de l'échange, l'annulation de la dette, les transferts de technologies, le développement des ressources humaines, l'émancipation des femmes et l'épanouissement des jeunes, l'éradication de la pauvreté, la pandémie du VIH/sida, la protection de l'environnement, ou la consolidation des institutions financières et autres qui peuvent appuyer la croissance économique et le développement durable.

Heureusement, nul ne conteste plus la nécessité de s'attacher sérieusement à la restructuration des institutions financières et économiques multilatérales, afin qu'elles puissent faire face aux problèmes économiques du monde moderne et adapter leur action aux besoins pressants des pauvres.

L'ONU elle-même, et en particulier cet organe si important qu'est le Conseil de sécurité, doit mener à bien son propre processus de réforme afin de pouvoir servir les intérêts des peuples du monde, conformément aux objectifs pour lesquels elle a été créée.

Les questions que nous avons mentionnées ont été longuement débattues à la douzième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés qui a eu lieu au début de ce mois à Durban, en Afrique du Sud.

J'ai le privilège de porter à l'attention de l'Assemblée générale et de l'ensemble des Nations Unies les décisions de cet important Sommet, ainsi que la Déclaration de Durban qu'il a adoptée à l'unanimité. Je suis certain que les décisions du Mouvement des pays non alignés aideront beaucoup l'ONU à s'acquitter de sa mission et constitueront une contribution de plus des pays du Sud au règlement des problèmes que connaissent les nations du monde, riches et pauvres.

C'est probablement la dernière fois que j'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale du haut de cette tribune. Né à la fin de la première guerre mondiale, me retirant de la vie publique alors que le monde célèbre le jubilé de la Déclaration universelle des droits de l'homme, je suis arrivé au terme de ma longue marche, au moment où je peux, comme toute femme et tout homme en a le droit, prendre un peu de repos en toute tranquillité dans mon village natal.

Quand je serai chez moi à Qunu, aussi vieux que les collines des alentours, je continuerai de nourrir l'espoir qu'une nouvelle race de dirigeants est apparue dans mon pays et dans ma région, sur mon continent et dans le monde, une race qui ne permettra pas que l'on prive quiconque de la liberté, comme nous en avons été privés si longtemps; que l'on fasse de personne un réfugié, comme nous l'avons été; que personne soit condamné à la famine, comme nous l'avons été; que personne soit privé de sa dignité humaine, comme nous l'avons été.

Je continuerai d'espérer que la renaissance de l'Afrique prendra de profondes racines et s'épanouira à jamais, en toutes saisons. Si tous ces rêves s'avèrent réalisables et ne se transforment pas en un cauchemar pour tourmenter l'âme des vieux, alors je connaîtrai paix et tranquillité. Alors l'histoire et les milliards d'êtres humains dans le monde proclameront que nous avons de rêver et que, grâce à nos efforts, nos rêves se sont concrétisés.

Le Président (*interprétation en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République sud-africaine de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Nelson Rolihlahla Mandela, Président de la République sud-africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Burkina Faso.

M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Compaoré (Burkina Faso) : Ce n'est pas sans émotion que je me retrouve devant cette auguste Assemblée, en ma double qualité de Chef d'État du Burkina Faso et de Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour magnifier avec vous, dans ce sanctuaire des nations, la paix et la concorde entre les hommes.

Promouvoir la paix et la sécurité pour notre époque et pour les générations futures, tel est l'objectif des nations du monde ici rassemblées. Tel est aussi le message qu'au nom de l'Afrique je vous apporte, convaincu qu'armées de cette immense espérance, l'Organisation de l'unité africaine et l'Organisation des Nations Unies, intimement associées, peuvent assurer la légitime aspiration de l'humanité à un meilleur destin.

Mais tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Bureau pour votre élection et la confiance placée en vous pour faire aboutir les travaux de cette cinquante-troisième session. Je félicite également votre prédécesseur, S. E. M. Oudovenko, pour le brio avec lequel il s'est acquitté de sa mission. Monsieur le Secrétaire général, à vous et à vos collaborateurs, j'adresse aussi mes félicitations pour le travail accompli en si peu de temps et mes encouragements pour les batailles qui restent encore à gagner. C'est tout à l'honneur de l'ensemble du système des Nations Unies de porter chaque jour plus haut le flambeau de la paix.

Ce siècle qui s'achève aura été celui des grands défis. Gravement perturbé par les deux conflits mondiaux, il y a aussi puisé les ressources nécessaires pour sonner le glas de la colonisation et de l'apartheid.

La libération des peuples et des territoires coloniaux fut une exigence historique pour assurer à notre civilisation plus de justice, de quiétude et de bien-être; une civilisation qui comprenait enfin que sa survie résidait dans l'organisation d'une réelle sécurité collective. Mais la guerre froide

qui instaura la confrontation bipolaire, exacerbée par les antagonismes idéologiques, rendit illusoire cette sécurité. La paix et la sécurité internationales n'ont pas pour autant été consolidées avec la fin de la guerre froide. Très vite se sont succédé des désordres et des conflits qu'aucune autorité ne parvint à contenir. Le retour de ces crises et l'inefficacité des solutions proposées pour les résoudre évoquent le supplice des Danaïdes, ces déesses de la mythologie condamnées à remplir un tonneau sans fond.

L'échec de la communauté internationale à restaurer la paix en Somalie et à prévenir le génocide au Rwanda fera date dans l'histoire du continent. Il aura sans aucun doute fortement contribué à éveiller nos consciences quelque peu émoussées et à nous mettre face à nous-mêmes. Il aura révélé à l'Afrique, qui pouvait encore en douter, les limites de l'Organisation des Nations Unies.

Le XXe siècle s'achève ainsi donc sur ce constat. Choquant à plus d'un titre pour ceux qui se berçaient encore de l'illusion d'un humanisme suranné, ce constat reste à tout le moins réaliste et dans l'ère des temps nouveaux qui s'annoncent. Ce constat, puisqu'il faut le dire, est que l'Organisation des Nations Unies, à laquelle l'Afrique a tant donné, ne peut tout apporter au continent dans son combat pour éteindre les multiples foyers de tension et assurer son développement. La conclusion à tirer de cet état de fait s'impose d'elle-même et veut que l'Afrique se rende à cette réalité et s'assume.

Le trente-quatrième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est tenu à Ouagadougou du 8 au 10 juin 1998, a consacré l'essentiel de sa réflexion à cette nouvelle réalité qui commande et impose à l'Afrique de se prendre en charge. Mesurant l'étendue et l'importance des responsabilités qui en découlent et qui sont les leurs, les chefs d'État ont pris la décision et affirmé leur volonté commune de s'investir pleinement dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits africains, plus qu'ils ne l'ont fait par le passé. Cet engagement donnera assurément plus de visibilité aussi bien à l'Organisation de l'unité africaine qu'aux différentes organisations sous-régionales du continent, à la recherche de solutions pacifiques à ces conflits.

Bien que l'expérience de l'Afrique de se prendre en charge soit encore toute récente, des résultats encourageants ont été enregistrés dans la gestion et le règlement de certains conflits qui méritent ici d'être salués. La tâche n'est donc pas au-dessus des capacités des Africains.

Je forme le vœu ardent que cette expérience soit étendue à l'ensemble du continent, aux crises les plus anciennes, comme aux plus récentes. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, l'Afrique doit désormais et de manière plus systématique, s'impliquer dans la gestion et le règlement des conflits, dès lors que la prévention n'a pas suffi à garantir la paix.

Pour ce faire, des initiatives en vue de renforcer les capacités de réaction rapide du continent à ces crises sont nées des Africains eux-mêmes. Elles ont l'avantage sur toutes autres, qu'elles sont africaines. Elles ont besoin, pour se développer et se traduire dans les faits, d'un appui franc de la communauté internationale. Sous-région par sous-région, elles ont besoin d'être développées, sans exclusive et dans l'harmonie.

Les conflits, dont le nombre et la complexité en Afrique prennent de plus en plus des proportions inquiétantes, ont besoin pour être prévenus, gérés et réglés, de mécanismes solides, fiables et adaptés aux conditions locales. Des mécanismes dédiés à la cause de la paix sans laquelle l'Afrique ne peut entreprendre de manière durable son développement.

À l'évidence, on s'en rend compte, les problèmes du monde sont immenses, complexes et inquiétants. L'extrême difficulté qu'il y a à traiter isolément de l'établissement de la paix confère ainsi à la diplomatie multilatérale un rôle de plus en plus prépondérant dans le règlement des conflits.

Les Nations Unies et les organisations régionales telles que l'Organisation de l'unité africaine peuvent apporter beaucoup en la matière. Dans le cas de l'OUA, par exemple, nous disposons d'un Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Créé au Caire, en 1993, ce mécanisme pour lequel nous oeuvrons actuellement à assurer l'efficacité et la fonctionnalité se veut d'abord le creuset d'une véritable diplomatie préventive.

Il s'agit là d'une exigence d'autant plus impérieuse que les conséquences des conflits, qu'ils soient internes ou internationaux, sont toujours dévastatrices.

Au niveau institutionnel donc, nous sommes armés pour répondre aux conflits; armés également au regard de la volonté car, comme je l'ai souligné lors du trente-quatrième sommet de l'OUA,

«la question de la sécurité et de la paix en Afrique relève au premier chef des Africains. Aucun méca-

nisme n'a de chances d'une efficacité durable s'il prétend s'imposer de l'extérieur.»

M. Balestra (Saint-Marin), Vice-Président, assume la présidence.

Bien entendu, la solidarité extérieure, si elle est sincère, sera toujours la bienvenue étant donné que dans un domaine aussi complexe et mouvant, une action concertée et résolue ne peut qu'être bénéfique. Je l'ai déjà souligné : la gestion des situations de conflit nécessite souvent le déploiement de ressources humaines, matérielles et financières hors de portée des capacités de nos pays. C'est en ce sens que les organisations internationales devraient continuer de jouer la carte de la solidarité et du partenariat avec l'Afrique.

J'en appelle par conséquent à l'Organisation des Nations Unies pour que, forte de son expérience, elle contribue non seulement à renforcer structurellement le mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits en Afrique, mais nous appuie également sur les plans techniques et logistiques puisqu'en définitive nous adhérons au même idéal qui est d'assurer à notre monde la sécurité et la paix indispensables à son développement et à son plein épanouissement.

À l'épreuve de la solidarité internationale, une certitude s'impose : l'Afrique doit définitivement et avant tout, compter sur elle-même. Nous, Africains, nous sommes conscients que pour rester maîtres de notre destin nous devons le forger nous-mêmes. C'est pour répondre à cette exigence qu'aucun sacrifice n'est épargné par aucun État de notre continent pour instaurer un environnement porteur d'une croissance et d'un développement durable. Aux années de tâtonnement et de stagnation, a succédé en Afrique une nouvelle ère marquée par une reprise économique certaine consécutive à des réformes courageuses, caractérisées par plus de rigueur et de rationalité dans la gestion de la chose publique et des affaires de l'État. Ce mouvement vers la transparence de gestion et la bonne gouvernance s'accompagne par la constitution d'espaces sous-régionaux homogènes où la communauté de destin des Africains se construit quotidiennement, grâce à l'harmonisation soutenue de nos principes et politiques d'intégration dont l'ultime objectif est l'établissement de la Communauté économique africaine au cours de la première moitié du XXIe siècle.

Les défis de l'heure pour l'Afrique sont de deux ordres : la paix et la stabilité politique d'une part, le développement durable de l'autre. Dans leur combat et leurs efforts quotidiens pour sortir du sous-développement, les gouverne-

ments et les peuples africains ne sont pas seuls. Ils savent compter sur l'appui sincère de leurs amis parmi lesquels le système opérationnel de développement des Nations Unies dont je salue le dévouement dans l'oeuvre combien exaltante de lutte contre la pauvreté et les autres formes de privation qui affectent les populations africaines.

Il est donc regrettable que des institutions des Nations Unies qui sont au coeur de la lutte pour la sécurité humaine en Afrique comme le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance — pour ne citer que ces exemples — voient leurs ressources financières s'amenuiser lentement pendant que la mission qui leur est confiée exige un redoublement d'efforts et de moyens. C'est pourquoi, j'en appelle à toutes les bonnes volontés pour qu'elles apportent au système opérationnel de développement des Nations Unies les ressources dont il a besoin pour aider l'Afrique à faire face aux défis de la paix et du développement.

Il en est de même de la question de la dette pour laquelle il serait souhaitable que les pays éligibles à sa remise, puissent bénéficier de l'application de cette mesure, parallèlement aux réformes engagées. Car il n'est point besoin de rappeler que la dette constitue pour nos économies encore fragiles, un fardeau insupportable.

La mondialisation nous offre les moyens et les atouts de réussir les plus audacieux paris à condition que nous fixions clairement nos objectifs et que nous associions nos populations à cet autre défi, pour entraîner l'Afrique sur les voies du progrès. Sans aucun doute, la mondialisation qui sous-tend l'esprit de partenariat limite l'indépendance et les missions de l'État. Mais notre humanité peut-elle s'épanouir durablement si le fossé entre nations riches et nations pauvres, entre nantis et démunis d'une même nation, se creuse inexorablement?

L'heure est donc venue de repenser sérieusement la responsabilité des institutions internationales dans la régulation de l'économie mondialisée pour assurer l'équilibre entre la croissance économique et la prospérité sociale. Pour ce faire, il est plus qu'indispensable et plus qu'opportun de procéder à la restructuration de l'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement du Conseil de sécurité pour en faire véritablement un instrument appliquant les principes de justice, d'équité et de démocratie.

L'Afrique représente le tiers des États Membres des Nations Unies. C'est la raison pour laquelle il me paraît inacceptable qu'après plus de 50 années d'existence de notre Organisation, tout un continent, l'Afrique, soit absent

de l'organe permanent du Conseil de sécurité qui paradoxalement débat de problèmes pour la plupart africains.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Si les Nations Unies appliquaient le principe d'équité, les sanctions contre la Jamahiriya arabe libyenne continueraient-elles de sévir au mépris des avis de la Cour internationale de Justice et surtout des décisions et résolutions des chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine, de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique et du Mouvement des pays non alignés, demandant leur levée? Aujourd'hui, la résolution 1192 (1998) du Conseil de sécurité a retenu la primauté du droit pour le traitement de ce contentieux et la majorité des nations de notre Organisation mondiale espère que des conditions de transparence seront réunies pour faire aboutir ce procès dans l'intérêt des victimes et des populations libyennes.

L'Afrique espère en outre que le Soudan obtiendra du Conseil de sécurité l'envoi de la mission d'enquête suite au bombardement de l'usine pharmaceutique de Khartoum.

Il reste que l'Afrique condamne avec force le terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations et en appelle à notre Organisation mondiale pour qu'elle crée les conditions du débat franc sur cette question et d'une action forte et concertée contre ce phénomène en ayant bien sûr à l'idée que les colères économiques et les frustrations historiques non résorbées limiteront nos actions.

Dans le même ordre d'idée d'équité, l'Organisation des Nations Unies peut-elle continuer d'ignorer la réalité juridique et internationale d'un État comme la République de Chine à Taiwan dont les 22 millions de femmes et d'hommes sont exclus de toute contribution aux activités de notre Organisation?

Je suis de ceux qui croient que l'Afrique est sur la voie de l'espérance. Je reste convaincu que les obstacles économiques, politiques, culturels et sociaux que rencontre l'Afrique constituent la plus ferme des invitations à ses fils pour qu'ils retrouvent le chemin de l'unité qui autorise la prise en charge effective de leur destin. Car sans l'union, l'Afrique restera à la périphérie de l'histoire. La simple morale nous dicte, à nous Africains, de nous défaire à jamais de cette image de main tendue qui nous colle à la peau et de bâtir des pactes d'amitié où dignité et fierté compteront autant que la solidarité et la générosité. Cette quête d'indépendance n'est pas nier l'importance des leviers de la solidarité entre les peuples. C'est donner une autre

lecture aux droits de l'homme et des peuples, c'est assumer le devoir de savoir rester soi-même.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président du Burkina Faso de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Julio María Sanguinetti, Président de la République orientale de l'Uruguay

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République orientale de l'Uruguay.

M. Julio María Sanguinetti, Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Julio María Sanguinetti, Président de la République orientale de l'Uruguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Sanguinetti (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, c'est pour l'Uruguay une source de joie, de fierté et même d'émotion que de voir un de nos compatriotes, le représentant de l'Uruguay, présider cette session de l'Assemblée générale. L'Uruguay est un membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies et l'un des pays qui participent le plus activement à ses activités depuis lors. Ses meilleurs soldats offrent chaque jour leur vie dans les difficiles opérations de maintien de la paix menées sous l'égide des Nations Unies.

Notre pays est venu à cette Organisation au moment de sa création, avec l'espoir et le rêve d'un monde qui se reconstruisait en vue d'une ère de paix, de prospérité et de stabilité. Il n'est pas venu avec des ambitions de puissance, qui n'avaient pas de raison d'être vu l'étroitesse de notre territoire et les dimensions limitées de notre économie. Mais nous avons l'espoir qui avait inspiré tous nos grands chefs d'État, celui d'être un petit pays modèle qui, au cours du siècle dernier, avait rendu l'éducation laïque universelle, libre et obligatoire, et édifié une société de bien-être avec les classes moyennes comme fondement de sa démocratie politique. Notre pays considérait qu'il s'agissait là d'un

élément essentiel du développement démocratique des nations.

Malheureusement, nous n'avons échappé ni aux soubresauts de la guerre froide ni à ses conséquences. La guerre froide a été sanglante et féroce en Amérique latine. Les hémisphères étaient bloqués dans une situation de conflit, avec d'un côté les guérillas, de l'autre des coups d'État formant une dialectique infernale, affaiblissant les démocraties et les faisant parfois tomber.

Les dernières années ont révélé l'Uruguay comme un pays qui a fait des progrès dans sa quête de prospérité et de développement et qui, comme l'indique le dernier indice du développement humain des Nations Unies, continue dans cette voie. Il se place en troisième position parmi les pays en développement et nous pouvons dire que nous sommes le pays de l'hémisphère qui a fait les progrès les plus marquants pour ce qui est des indicateurs de pauvreté.

Mais à l'ouverture de cette session nous sommes préoccupés non seulement par les institutions de l'ONU et par le souci de la paix, toujours présent à l'esprit de l'Assemblée générale, mais aussi par le spectre d'une crise qui, d'abord financière et limitée à l'Asie, devient mondiale et nous touche tous. Cette préoccupation est sans aucun doute justifiée. Quand les marchés boursiers sombrent dans la psychose, quand les réactions irrationnelles se multiplient, nous devenons comme Anatole France qui voyait la vie comme un combat entre diverses forces dont nous ne savons pas toujours celle qui vaincra. Parfois, il nous semble que la science et l'intelligence prédominent mais parfois, ce sont la peur et la folie. C'est là un des aspects de ce qui a commencé comme une crise financière et qui est devenu un phénomène psychologique tout à fait particulier. Mais en tant que pays d'Amérique latine et en tant que membre de la communauté internationale, nous devons, une fois de plus, faire face.

Shakespeare, qui est souvent cité à l'occasion des grandes tragédies, a dit que c'est le destin qui distribue les cartes, mais c'est nous qui sommes les joueurs. Tel est le défi que nous devons relever aujourd'hui : comment jouer nos cartes dans cette crise qui risque d'ébranler non seulement les structures financières et économiques mais aussi la stabilité démocratique de nos pays, la paix sociale et les valeurs fondamentales qui nous inspirent.

Dans les années 80, l'Amérique latine a connu de très grands problèmes économiques. C'est, selon moi, à tort que cette période a été qualifiée de «décennie perdue», car c'est durant ces années que s'est le plus consolidé sur notre

continent le processus de démocratisation, qui nous permet d'avoir aujourd'hui plus de démocratie et de libertés que jamais auparavant. Des pays qui n'avaient jamais connu la démocratie, édifient aujourd'hui des républiques et des institutions républicaines, et développent leur société.

Le fait est qu'après cette crise, nos pays ont fait d'énormes progrès. Ils ont maîtrisé l'inflation, ouvert leur économie et entamé de puissants processus d'intégration — comme en sont témoins la région des Andes, le Mexique au nord, notre pays au sud, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay — et maintenant la Bolivie et le Chili. C'est ainsi que l'Amérique latine a retrouvé la croissance, qu'elle est redevenue une terre d'accueil possible pour l'investissement, qu'elle a pu concilier le retour de la démocratie et de la paix avec la croissance économique.

Mais voilà que nous nous retrouvons face à la nouvelle crise. Que devons-nous faire? Nous pensons qu'il faut tout d'abord consolider et appuyer l'Organisation et la communauté internationale. Nous devons le faire dans cette institution qui est un véritable hymne à l'internationalisme, mais aussi, plus que jamais, sur le front économique. Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement — qui est la principale source de financement dans notre hémisphère — sont les instruments sur lesquels nous pouvons compter aujourd'hui. Nous devons les renforcer.

La crise ne se résolvera pas sans laisser de traces. Le débat, qui a eu lieu entre Lord Keynes et Harry White lors de la création du FMI à Bretton Woods, est toujours d'actualité. L'économiste britannique pensait qu'il fallait créer une Banque centrale des banques centrales. Sans rouvrir ce débat, je pense qu'il devra reprendre une fois passé le pire de la crise, car l'enjeu est de prévenir les crises, l'enjeu est le bon fonctionnement de l'économie de marché.

Nous devons tous sentir et savoir que les causes de cette crise ont été identifiées. Ce sont tout d'abord les excès de la spéculation, qui ont eu des répercussions évidentes sur les bourses des valeurs. Ce sont également les déséquilibres macroéconomiques que de nombreux États n'ont pas su corriger, et en particulier les déficits budgétaires et qui, en fin de compte, sont les causes profondes de cette situation.

Par chance, tant l'économie nord-américaine que l'économie européenne semblent encore solides. Le Japon est le pays dont nous attendons tous une reprise : les mesures en cours actuellement nous permettraient d'envisager avec beaucoup plus de sérénité et de tranquillité d'esprit l'évolution future de cette situation, qui pourrait indubita-

blement se prolonger. Le Ministre des affaires étrangères brésilien le disait aujourd'hui, l'ampleur et la durée de cette crise sont imprévisibles. Mais ce qui ne doit pas être imprévisible, c'est la conduite des États.

C'est pourquoi nous devons impérativement agir pour mettre fin à ces déséquilibres financiers et nous garder des erreurs et des tentations que peut susciter la crise. Il en existe deux fondamentales : premièrement, nous ne devons pas penser que c'est en nous enfermant dans le néoprotectionnisme que nous allons sortir de la crise.

En Amérique latine nous avons connu au cours des années 80 une grave crise provoquée par notre dette extérieure. Certains préconisaient alors de ne pas rembourser la dette et de revenir, d'une façon ou d'une autre, à une économie plus protégée. D'autres, au contraire, pensaient qu'il fallait refinancer la dette et s'intégrer dans la communauté internationale de manière plus active de façon à relancer la croissance. Seule la croissance économique pouvait permettre de rendre un jour gérable la dette extérieure. Les premiers ont perdu et les partisans de l'ouverture ont eu gain de cause. C'est ainsi que nous avons pu refinancer notre dette extérieure et relancer l'investissement; la croissance nous a permis de rembourser sans trop de mal notre dette et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Le désordre et la spéculation ne font pas le bonheur des plus nécessiteux. Ce sont au contraire les spéculateurs qui y trouvent de nouvelles occasions de s'enrichir aux dépens du plus grand nombre.

Voilà donc la voie que nous voyons clairement définie devant nous. Et nous devons tous redoubler d'efforts dans cette direction. Il nous faudra aussi renforcer la communauté financière internationale, pour créer un véritable filet de sécurité international qui nous permette de travailler en toute sérénité.

Naturellement, une responsabilité considérable incombe aux grandes puissances économiques mondiales. Le Président Clinton disait la semaine dernière que cette crise est la plus grande crise économique et financière que nous ayons connue dans la deuxième moitié du siècle. C'est indiscutable. Raison de plus pour que les grandes puissances économiques assument les responsabilités qui sont les leurs et pour que les pays d'un moindre poids économique comme le nôtre, qui, au fond, ont pour objectif d'établir des conditions de vie plus équitables, s'efforcent de ne pas être des messagers de malheur même si nous n'avons ni les moyens ni l'occasion d'annoncer de bonnes nouvelles au monde.

Nous devons donc nous garder d'un néoprotectionnisme dangereux et continuer à lutter pour améliorer l'ouverture et la transparence des marchés et en bannir enfin les subventions que persistent à appliquer certaines grandes puissances telles que les États-Unis ou la Communauté européenne. Les subventions agricoles sont sans aucun doute un facteur de perturbation de la vie économique internationale et doivent disparaître. S'il y a un enseignement à tirer de la crise, c'est qu'il faut trouver des équilibres. Ces équilibres ne se réaliseront pas à coup de subventions à l'appui de secteurs économiques artificiels.

Nous devons aussi nous préserver des messianismes démagogiques, qui sont la projection politique de cette crise. Il est essentiel de conjurer et régler cette crise par la coopération internationale et par des mesures concrètes pour préserver la vie démocratique. C'est dans les situations d'instabilité qu'apparaissent ces démagogues messianiques, ces artificiers de la prospérité qui finissent toujours par mener les peuples à leur perte et auxquels nous ne devons pas donner de nouvelles chances en maintenant un climat d'instabilité.

La crise est donc une crise financière et économique, mais en définitive, elle menace aussi la démocratie politique. Telle est l'idée force qui doit continuer à nous guider.

Nous vivons une époque déconcertante. En 1989, il semblait qu'après le triomphe de l'économie de marché sur l'économie socialiste, et de la démocratie libérale sur le communisme, nous abordions une ère de tranquillité, une ère de stabilité, une ère dans laquelle la vieille dialectique hégélienne allait céder la place à un monde de synthèse; c'est ce que certains ont appelé la fin de l'histoire, et d'autres la pensée unique. C'était évidemment une interprétation un peu simpliste.

Comme ce serait aujourd'hui une erreur simpliste que de penser que la crise du capitalisme tant annoncée est de retour. Au cours de ma longue carrière politique, j'ai été maintes fois invité aux funérailles du capitalisme et la suite a montré qu'en définitive, l'économie de marché, avec sa dynamique et son esprit d'initiative, renaissait à chaque fois de ses cendres. Et il en sera ainsi une fois de plus aujourd'hui car personne n'a de meilleure alternative à proposer.

Il faut donc éviter de retomber dans le simplisme. À une certaine époque, on croyait que la seule libération des marchés allait miraculeusement produire la croissance et l'équité pour tous. Gardons-nous de revenir au passé et d'imaginer que c'est par la fermeture de nos économies, par un protectionnisme plus exacerbé, voire par l'autoritarisme

que nous allons pouvoir résoudre la crise, alors que nous devons, au contraire, et plus que jamais, être guidés par ces principes démocratiques.

Il n'existe aucun code de la route pour guider nos pas. Raison de plus, donc, pour réaffirmer les principes fondamentaux. Le premier de ces principes est celui de la démocratie politique qui, comme le disait il y a un moment le Président Clinton, doit nous inciter combattre le terrorisme sous toutes ses formes — le terrorisme qui, par sa violence, attaque du dehors la démocratie — et à combattre également les ennemis que la démocratie génère en son propre sein. Car parfois, il a fallu souffrir de l'excès de la passion politique, qui conduit quelquefois aux divisions intestines, à l'intolérance, aux haines raciales, à l'abus de pouvoir économique, à l'abus des médias, tous facteurs qui au sein d'une démocratie et s'ils sont utilisés sans le frein nécessaire de l'éthique, peuvent conduire à l'affaiblir.

Nous avons également le droit de demander aux citoyens leur participation. Ce n'est pas avec des citoyens indifférents, distants, que nous allons renforcer la démocratie. Et la démocratie doit être associée à un État efficace. Seul un État efficace peut être solidaire si l'objectif est d'améliorer la vie de nos populations; il faut un État qui ne soit pas une machine à dépenser, mais au contraire un puissant instrument de promotion des forces de la société. De même, il faut une économie de marché et un commerce toujours plus ouvert, avec des normes solides qui nous protègent de la concurrence déloyale, et un processus d'intégration comme celui que les pays d'Amérique latine sont en train de réaliser pour pouvoir s'intégrer dans les marchés mondiaux en bénéficiant des économies d'échelle nécessaires pour améliorer nos productions.

Il faut aussi penser aux valeurs fondamentales de notre société, telles que la famille, noyau historique essentiel de notre civilisation, dont l'affaiblissement nous a coûté si cher. Finalement, le fléau de la drogue montre aujourd'hui la faiblesse spirituelle de sociétés qui ont perdu dans le développement économique l'appréciation des valeurs spirituelles, et qui ont affaibli la famille; d'où la vacuité d'un monde fait d'images vaines et fugaces qui est la cause de la recherche des paradis artificiels pour remplacer le sens de la vie. Ces valeurs spirituelles, nous devons aujourd'hui les renforcer pour donner à la démocratie son véritable contenu.

Il faut être pragmatique au plan économique tout en sachant qu'avec le seul pragmatisme on ne parviendra pas à maintenir vivante l'espérance des peuples. Plus que jamais il nous faut insister sur les valeurs de la famille, les valeurs

de la dignité de l'homme et aussi les valeurs de l'universalité des droits de l'homme dont notre ami, le Président Mandela, vient de nous parler. Nous devons tous respecter les particularités ethniques, nous sommes tous égaux. En définitive, nous devons tous lutter contre les différends raciaux, nous devons tous respecter et faire mieux respecter la diversité des cultures. Mais aucune diversité ethnique ou culturelle n'autorise à faire des femmes des esclaves ou à tuer les hommes. Ce sont des valeurs universelles absolument fondamentales de la Déclaration universelle des droits de l'homme que nous devons non seulement proclamer mais pratiquer.

Comme disait Toynbee, «La civilisation n'est pas un état mais un mouvement. La civilisation n'est pas un port, c'est un voyage» (*Readers Digest*, octobre 1958). Voilà pourquoi il faut savoir très clairement quelles sont les étoiles qui nous guideront dans cette navigation. C'est en ces étoiles que croit l'Uruguay.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République orientale de l'Uruguay de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Julio María Sanguinetti, Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Mme Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

Mme Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. Mme Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

La Présidente Kumaratunga (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous

transmettre les plus chaleureuses félicitations de Sri Lanka à l'occasion de votre élection méritée. Nous vous souhaitons plein succès et nous n'avons pas le moindre doute que vous dirigerez les travaux de cette session avec sagesse, compétence et engagement.

L'Assemblée a également une dette de gratitude à S. E. M. Hennadiy Y. Oudovenko pour sa direction sage et avisée en tant que Président de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Cette année Sri Lanka célèbre le jubilé de son indépendance. Nous avons obtenu notre liberté en 1948, après près de cinq siècles de domination coloniale. Sur notre terre nous avons accueilli toutes les grandes religions du monde : bouddhisme, hindouisme, islam et christianisme. Nous sommes une société multiethnique et multiculturelle. Nous sommes profondément attachés à la démocratie. Notre peuple jouit du suffrage universel depuis 1931. Nous avons un système parlementaire, nous organisons régulièrement des élections dans lesquelles le taux de participation aux scrutins est très élevé — 80 % en moyenne. Nous avons un système judiciaire indépendant et une presse libre. La primauté du droit est reconnue et respectée. Les droits fondamentaux sont garantis et défendus. Nous sommes très attentifs à la protection des droits de l'homme, malgré les provocations de certains hors-la-loi qui veulent détruire notre société démocratique.

Peu de temps après son accession à l'indépendance, Sri Lanka est devenue Membre des Nations Unies. Dans le préambule de la Charte, les pères fondateurs ont exprimé leur détermination de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Ils ont réaffirmé leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme. Ils se sont engagés à instaurer un environnement dans lequel le droit international et les obligations des traités seraient respectés et à promouvoir le progrès économique et social de tous les peuples. L'Organisation des Nations Unies a pu tenir ses promesses essentielles et a réussi à épargner au monde l'holocauste qu'aurait été un conflit mondial.

Mais 50 ans après la rédaction de la Charte, nous ne pouvons pas dire que le monde est plus sûr aujourd'hui qu'il ne l'était lorsque l'ONU a été créée. Le désarmement nucléaire mondial demeure un rêve lointain. Les armes nucléaires et les armes de destruction massive ont proliféré au mépris de la sûreté de l'humanité, malgré le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les membres du club nucléaire qui possèdent ces armes ne montrent nulle

intention de les démanteler même si la guerre froide a pris fin et si les conflits entre les États se sont atténués. L'ONU a la responsabilité de redoubler d'efforts pour parvenir au désarmement mondial. C'est un devoir vis-à-vis de l'humanité, vis-à-vis des générations futures. Nous n'acceptons pas la thèse selon laquelle ces armes sont sûres entre les mains de certains.

Le Mouvement des pays non alignés réclame depuis longtemps que la Conférence du désarmement établisse, en tant que priorité absolue, un comité pour ouvrir des négociations sur un programme d'élimination complète des armes nucléaires selon un calendrier défini.

En 1996, ma mère, Mme Sirimavo R. D. Bandaranaike, prenant la parole devant l'Assemblée en tant que Premier Ministre de Sri Lanka et Présidente du Mouvement des pays non alignés, avait parlé du désarmement en ces mots :

«Le désarmement général et complet est l'un des objectifs proclamés par les Nations Unies et par la communauté internationale depuis près de trois décennies.

Malgré les nombreuses initiatives prises par l'Organisation et par les nations qui ont fait leur la cause du désarmement, le monde n'a même pas été témoin d'un semblant de désarmement, mais plutôt d'une course pour la suprématie en puissance de destruction, fondée sur le mythe que la paix ne peut être préservée que par des préparatifs bruyants et aveugles de la guerre, ainsi que par le raffinement et le perfectionnement de ses techniques. C'est là une triste image des valeurs morales et intellectuelles du XXe siècle; une triste image aussi de ses priorités, qu'une si grande partie des ressources mondiales qui auraient pu être consacrées à l'élimination de la pauvreté, de l'ignorance, de la maladie et de la famine, passent plutôt à la production d'armes monstrueuses...

[Les nations non alignées] n'acceptent pas la thèse que le désarmement est la chasse gardée des puissances qui possèdent les panoplies guerrières voulues. Chaque nation, chaque particulier, a le droit à la paix et, la paix étant indivisible, le devoir de la préserver l'est au même titre. D'où l'appel des nations non alignés pour une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et pour un accord en vue d'une conférence mondiale.»
(A/31/PV. 11, p. 13-14/15)

Lors du récent Sommet du Mouvement des pays non alignés, qui s'est tenu en Afrique du Sud sous la présidence du Président Nelson Mandela, le Mouvement a une fois de plus exprimé sa préoccupation face à la question du désarmement nucléaire mondial. Dans les années à venir, l'appel au désarmement lancé par la grande majorité des nations s'intensifiera. Le Mouvement des pays non alignés n'a cessé de demander à la Conférence du désarmement, qui siège à Genève, de créer en toute priorité un comité ad hoc chargé d'entamer les négociations sur un programme d'élimination complète des armes nucléaires dans un délai fixé. Il existe également une proposition de convention sur les armes nucléaires. Nous devons relever ces défis alors que nous nous approchons du nouveau millénaire. Plus nous esquivons nos responsabilités, plus le danger qui nous attend sera grand.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole devant cette Assemblée en ma qualité de Président nouvellement élu de L'Organisation sud-asiatique de coopération régionale (OSACR), qui s'est réunie à Colombo il y a quelques mois. L'OSACR représente un cinquième de l'humanité. L'Asie du Sud a hérité d'une diversité riche et complexe de traditions culturelles et religieuses très anciennes.

Comme toute association d'États souverains, nous avons nos problèmes. Mais je tiens à vous assurer que nos réunions au sommet de l'an dernier et de cette année ont marqué un tournant dans la vie de notre association. Nos dirigeants sont conscients de nos énormes obligations à l'égard de centaines de millions de personnes qui habitent notre région. Nous sommes déterminés à faire abstraction des divergences politiques qui empoisonnent les relations entre certains d'entre nous, pour nous unir dans un effort commun en vue d'améliorer la qualité de vie de nos peuples.

Le message que j'apporte du Sommet de Colombo est que les perspectives d'un renforcement de la coopération économique, technique, sociale et scientifique dans notre région sont très prometteuses. Nos dirigeants ont la ferme volonté de développer cette coopération, comme ils l'ont vigoureusement affirmé lors du Sommet de Colombo. Je suis profondément reconnaissant à mes confrères chefs d'État et de gouvernement pour leurs précieux conseils et pour leur coopération, et plus particulièrement aux Premiers Ministres de l'Inde et du Pakistan pour le remarquable esprit de fraternité et d'entente dont ils ont fait preuve à l'égard des intérêts et des préoccupations collectifs de la région.

Tout comme le Mouvement des pays non alignés, l'OSACR reconnaît que les courants concomitants de la mondialisation et de la libéralisation qui se déchaînent autour de nous renferment à la fois un potentiel de prospérité et les germes d'un processus nouveau et dangereux de développement inégal. Il faut se rappeler que les besoins des pays en développement appellent une attention toute particulière eu égard aux problèmes que pose la mondialisation de leur économie.

Cependant, il apparaît à l'évidence qu'aucun État, pas même le plus puissant, ne peut espérer échapper à la maladie économique et à la contagion. Les contre-coups des secousses économiques de l'Asie de l'Est et de la Russie se sont largement répandus. Les maux issus de la mondialisation économique nécessitent des remèdes de portée mondiale, des remèdes qui doivent tenir compte des difficultés de tous les États et qui ne se fondent pas seulement sur les ordonnances délivrées par ceux qui semblent à l'abri.

Les organes des Nations Unies doivent jouer un rôle crucial dans tout cela, notamment en facilitant et en encourageant la coopération internationale en vue d'un développement équitable qui puisse résister à la contagion économique qui nous inquiète aujourd'hui. Le mécanisme monétaire international s'est révélé totalement inadéquat pour gérer les crises récentes. Nous devons maintenant envisager une nouvelle architecture financière afin de réformer radicalement le système monétaire international. Cette réforme doit avoir pour objectif un compromis entre les ajustements exigés et les financements disponibles.

Je voudrais proposer trois champs d'action qui méritent d'être sérieusement examinés : tout d'abord, un organisme de «prêts de dernier ressort» doit être conçu pour parer à l'instabilité des mouvements de capitaux; deuxièmement, des appareils de surveillance internationale efficaces doivent être conçus pour anticiper les problèmes avant que les équipes de démolition que sont les spéculateurs ne sévisent; et troisièmement, la relance des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international (FMI) doit être un élément crucial de la restructuration proposée. Les plus grandes puissances votantes au sein du FMI, ainsi que les nations en développement, devront prévoir des mises de fonds plus importantes que celles qui sont envisagées actuellement. Entre-temps, nous devons nous méfier des tentatives de libéralisation des mouvements de capital tant que des structures financières nationales modernisées et un système monétaire international réformé ne seront pas en place.

Un dialogue constructif entre les pays développés et les pays en développement doit se poursuivre sur la base de l'avantage mutuel et de la responsabilité partagée. Il faut promouvoir une consultation plus étroite entre des groupes tels que le Groupe des Sept, le Groupe des 77 et le Groupe des 15.

Des institutions telles que l'Organisation mondiale du commerce doivent être à la hauteur de leurs objectifs déclarés et véritablement faciliter un système commercial transparent et réglementé, qui permette une croissance stable. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ne doit pas être négligée. Elle doit être renforcée en tant qu'organe responsable dans la famille des Nations Unies de l'examen intégré des questions relatives au commerce, aux finances, à la technologie et à l'investissement.

Davantage de fonds doivent être transférés du budget administratif des Nations Unies aux activités de développement. L'Agenda des Nations Unies pour le développement, qui suscitait de grands espoirs à ses débuts, semble s'esouffler. Sa mise en oeuvre ne doit pas être retardée.

Le développement n'est pas simplement une question de croissance économique et d'enrichissement financier, mesuré par des statistiques qui peuvent quelquefois être trompeuses et illusives. C'est toute la condition humaine qui doit être améliorée. Notre engagement et notre responsabilité envers le développement économique et social ne doivent pas faillir ni être relégués au second rang par rapport aux autres questions qui, si importantes soient-elles, n'ont pas trait au bien-être de l'humanité. La persistance dans le monde du fléau séculaire de la pauvreté et de la faim doit être considérée comme un grave chef d'inculpation. J'en appelle à l'ensemble des nations pour que nous ne nous laissions pas leurrer ou aveugler par l'explosion de nouvelles technologies excitantes, par la séduction du commerce mondial et de la haute finance, au point d'oublier les pauvres, les démunis, les désespérés et de les faire disparaître de notre ordre du jour. Nous ne devons pas oublier que les pays les moins avancés ont des problèmes particuliers qui doivent appeler notre attention. Nous devons nous efforcer, avec vigueur et sans relâche, d'éliminer ces problèmes au prochain siècle.

Le Groupe des 77 a proposé qu'un sommet du tiers monde soit organisé en l'an 2000 pour marquer l'avènement du nouveau siècle. Sri Lanka appuie la proposition car cela donnera aux pays en développement l'occasion d'élaborer leur propre programme de développement en cette ère nouvelle.

Les pays de l'OSACR ont convenu à Colombo que pour accompagner le progrès économique, il faut élaborer une Charte sociale au bénéfice des peuples d'Asie du Sud. Cette charte énoncerait des normes pratiques de base en matière d'éradication de la pauvreté, de promotion des femmes, de mobilisation de la jeunesse, d'amélioration de la santé et de la nutrition, et de protection des enfants.

Nous devons tout particulièrement nous efforcer de dissiper les effets des préjugés discriminatoires, sociaux et psychologiques qui nuisent à la condition de la femme. Les chefs d'État et de gouvernement de l'OSACR ont condamné la violence à l'égard des femmes ainsi que les actes de discrimination et d'humiliation qui portent atteinte à la dignité de la femme. Ils se sont particulièrement préoccupés de la situation tragique des femmes et des petites filles dans des situations de conflits armés.

À Colombo, les pays membres de l'OSACR ont mis au point un projet de Convention régionale de lutte contre le trafic des femmes et des enfants aux fins de la prostitution, qui sera signée au sommet prochain qui se tiendra au Népal. En ce qui concerne Sri Lanka, mon gouvernement a adopté un plan d'action national fondé sur les conclusions pertinentes de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing et sur les caractéristiques propres à notre contexte national. La constitution de Sri Lanka consacre l'égalité entre les sexes comme un droit fondamental. Nous avons ratifié les conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui garantissent une rémunération égale et d'autres prestations pour les femmes. Nous avons renforcé les dispositions juridiques contre le harcèlement et la violence sexuelle dirigés contre les femmes.

En ce qui concerne les enfants, mon gouvernement a récemment adopté une législation en vue d'établir un organisme national de protection de l'enfance, que je supervise directement. Cet organisme s'occupe de questions telles que l'emploi des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants, l'éducation, la santé et le sort des enfants se trouvant dans des situations de conflit armé. Nous avons mis au point une «Charte de l'enfant» et un plan d'action national afin d'assurer la sécurité et la protection de nos enfants. Nous n'ignorons pas que la prostitution d'enfants et la pornographie utilisant des enfants ne sont que trop fréquentes dans notre pays, mais nous avons aussi pu établir l'existence de réseaux internationaux occultes qui aggravent encore ce problème. Nous demandons donc à la communauté internationale de renforcer les dispositifs juridiques et les mécanismes de coercition afin que les responsables de ces crimes odieux ne puissent trouver refuge ailleurs.

Un délit particulièrement cruel à l'encontre des enfants est leur recrutement forcé par un groupe terroriste au Sri Lanka pour perpétrer des attaques-suicides au nom d'une cause qu'ils sont trop jeunes pour comprendre.

Ce n'est qu'un des aspects sordides des activités d'un groupe terroriste connu sous le nom de Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), qui cherche à diviser le Sri Lanka dans le dessein de faire de notre pays une entité monoethnique et raciste, ce qui est un objectif tout à fait inacceptable non seulement pour l'écrasante majorité de la population de notre pays mais également pour la communauté même dont ce groupe prétend défendre la cause.

Nous sommes conscients des frustrations ethniques qui existent au Sri Lanka. Je l'ai dit publiquement dans mon allocution à la nation lors du cinquantième anniversaire de notre indépendance cette année. J'ai dit que ce jubilé nous donnait l'occasion de réfléchir et de réaffirmer nos espoirs et nos aspirations. Il nous a aussi donné l'occasion de nous féliciter de nos accomplissements et de tirer les leçons de nos échecs. J'ai notamment dit à cette occasion que :

«Nous devons également examiner en toute humilité nos échecs. Nous avons échoué dans la tâche essentielle d'édification de la nation. Nous avons erré et nous sommes égarés, alors que nos voisins en Asie et dans de nombreux autres pays, des peuples de différentes communautés raciales, religieuses et linguistiques vivent en harmonie. Les causes de cet échec seront jugées par l'histoire. C'est à d'autres qu'il reviendra de désigner les responsables et de prononcer les blâmes.

C'est à nous qui avons pris la responsabilité de guider et de gouverner la nation, qu'il incombe d'aller vers l'avenir à l'unisson, en laissant de côté les vils appétits de gains politiques ou personnels. Les besoins de la nation aujourd'hui sont si grands et urgents qu'il n'y a de place que pour la largeur de coeur et d'esprit qui, dans l'intérêt national, doit ignorer tout ce qui est insignifiant et petit.»

Mon gouvernement est fermement déterminé à répondre pacifiquement aux revendications ethniques par un dialogue politique. Nous avons présenté une proposition d'ensemble pour satisfaire les revendications ethniques grâce à une plus large délégation des pouvoirs politiques. La grande majorité de la population et toutes les collectivités ont bien accueilli cette proposition. Seul, le LTTE a choisi la voie de la violence et recourt au terrorisme pour atteindre des objectifs que personne d'autre ne partage.

Néanmoins, nous avons laissé la porte ouverte à ses militants pour qu'ils s'associent à d'autres Sri Lankais en vue de négocier afin de parvenir à un règlement de toutes les questions ethniques non encore résolues, pourvu qu'ils renoncent au terrorisme et à son appel meurtrier en faveur d'un État séparé.

Le LTTE proclame qu'il est une «organisation de libération» alors qu'il assassine des centaines de Tamouls qu'il prétend libérer lorsqu'ils critiquent ses pratiques terroristes. Plusieurs dirigeants tamouls de partis politiques démocratiques, dont des membres du Parlement, ainsi que deux maires et des défenseurs des droits de l'homme tamouls ont été brutalement assassinés par le LTTE. Sa prétention d'être une «organisation de libération» est réfutée par son recours unilatéral à la violence et son refus constant de soumettre son programme à réelle épreuve en participant à un processus de consultation populaire ouvert, démocratique et pacifique.

En Palestine, au contraire, le Président Arafat poursuit ce qu'il appelle «la paix des braves», confiant non seulement dans la justesse de sa cause mais également dans la force de l'appui qui lui est donné de plein gré par le peuple palestinien en vue de réaliser ses droits inaliénables en Palestine. Lors du sommet de l'OSARC, nous avons fait part de notre inquiétude croissante face aux nombreux revers que rencontre le processus de paix au Moyen-Orient, y compris les tentatives illégales de modifier la juridiction et les limites de la ville de Jérusalem.

Ces dernières années, le Gouvernement sri lankais s'est activement employé, dans le cadre de diverses instances internationales, à faire reconnaître la nécessité d'adopter des mesures internationales collectives pour nous attaquer au fléau du terrorisme. Notre raisonnement procédait du fait qu'un groupe barbare comme le LTTE qui continue de contrarier tous les efforts en vue d'un règlement politique négocié de notre problème ethnique, bénéficiait des politiques d'asile libérales qui ont cours dans certains pays. Ce groupe qui recrute des enfants à partir de l'âge de 10 ans, qui s'en prend délibérément à des civils innocents, qui assassine les représentants élus du peuple, y compris des dirigeants politiques tamouls et des défenseurs des droits de l'homme, qui détruit des lieux saints et tue des chefs d'État étrangers, peut opérer librement dans de nombreux pays. Il dispose d'un réseau international qui mobilise des fonds, se livre au trafic de stupéfiants, au commerce illicite des armes, au passage d'immigrants illégaux et plus récemment au terrorisme maritime et cybernétique.

Prenant la parole au cinquantième anniversaire de l'ONU à New York il y a trois ans, je constatais :

«Qu'une action internationale concertée est essentielle pour combattre le terrorisme et pour obliger les terroristes à renoncer à la violence et à se joindre au processus démocratique. Une action effective à cette fin a été déjouée du fait d'un vain débat philosophique sur la nature du terrorisme.» (A/50/PV.35, p. 9)

Je constate avec plaisir que des mesures importantes ont été prises depuis lors. L'adoption de la Convention internationale des Nations Unies pour la répression des attentats terroristes à l'explosif a été une victoire morale considérable pour la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme. Sri Lanka nourrit l'espoir que tous les États prendront rapidement des mesures pour mettre en oeuvre cette loi dans leur pays afin de donner effet aux engagements de la Convention et de veiller à ce que les terroristes ne puissent pas trouver asile ni mobiliser des fonds sur le territoire d'un État pour appuyer des activités terroristes dans un autre État.

En promulguant cette législation, nous devons également être toujours vigilants pour éviter que les terroristes ne puissent profiter des lacunes de nos lois pour mettre en échec le consensus international qui se fait jour contre le terrorisme. Nous connaissons en particulier la stratégie des terroristes qui consiste à utiliser des organisations prêtes-noms pour mobiliser des fonds en vue d'accroître le butin de guerre du LTTE et d'assassiner et de brutaliser notre peuple. Les sanctions morales et juridiques contre les terroristes ne sont pas suffisantes. Il faut appliquer efficacement les lois. Ce n'est que par de telles mesures concertées que nous pourrions assurer que les terroristes seront contraints de renoncer à la violence et de participer au processus démocratique.

Je tiens à remercier ici l'Inde et les États-Unis d'Amérique, en particulier, d'avoir reconnu et déclaré que le LTTE est une organisation terroriste et encouragé mon gouvernement à régler ce problème par des moyens politiques. J'ajoute qu'il s'agit d'un problème interne que Sri Lanka est tout à fait à même de résoudre avec le plein appui de son peuple. Nous ne tolérerons pas d'ingérence extérieure. Nous apprécions l'appui que nous apportent nos amis à l'étranger pour essayer de régler ce conflit.

Si je mentionne maintenant Mme Aung San Suu Kyi, du Myanmar, c'est parce que je suis particulièrement consciente de la solitude, de l'angoisse, des difficultés et des dangers qu'une femme chef de file connaît dans la vie

politique. Les peuples de Sri Lanka et du Myanmar et leurs gouvernements sont amis depuis des siècles. Nos peuples partagent un patrimoine précieux : le message éternel de Bouddha le Sage qui a enseigné compassion, tolérance et compréhension. Ce message me conduit à exprimer l'espoir que les problèmes politiques au Myanmar pourront être traités dans un esprit de conciliation et de tolérance.

Dans tout cela, un rôle de catalyseur peut et doit être joué par le système des Nations Unies. L'Organisation a passé le demi-siècle. Le Secrétaire général a décrit l'ONU comme «une noble expérience de coopération humaine». L'année dernière a été l'année de la réforme des Nations Unies et nous sommes heureux qu'une grande partie des réformes proposées par le Secrétaire général, aient été mises en oeuvre; d'autres nécessitent davantage d'étude.

Nous sommes bien conscients de la crise financière que connaît l'Organisation du fait que certains États Membres ne versent pas leur contribution. Nous leur demandons de payer leur contribution intégralement, ponctuellement et sans condition.

Nous sommes déçus que l'on ne se soit pas mis d'accord pour réformer le Conseil de sécurité de façon qu'il soit plus représentatif de l'ensemble des Membres de l'Organisation. Le Conseil de sécurité doit être plus représentatif, plus transparent et plus démocratique, répondant ainsi aux demandes de tous et ne plus présenter l'image, qui n'est pas tout à fait fautive, d'un organe essentiellement au service des intérêts des grandes puissances.

En cette fin de millénaire, le monde est bien plus complexe qu'il ne l'était lors de l'adoption de la Charte. Les questions dont doit traiter l'Organisation, leur ampleur et leurs ramifications ont une tout autre dimension. Les changements d'orientation de l'ONU doivent être inspirés par ces nouvelles réalités. Le programme de réforme du Secrétaire général est un pas dans la bonne direction mais rien ne contribuera davantage au succès de l'ONU que l'ampleur de l'engagement des États Membres vis-à-vis des décisions de l'Organisation, dont la crédibilité et la force dépendront de la transparence du processus de prise de décisions et de la façon dont les États Membres peuvent s'identifier à celles-ci. Pour que l'Organisation poursuive sa marche vers le XXIe siècle avec un nouvel engagement en faveur de la paix, de la sécurité, du développement économique et des réformes sociales, tous les Membres doivent pouvoir participer concrètement au processus de prise de décisions à tous les niveaux.

À cette fin, deux réformes importantes doivent être à l'ordre du jour : d'abord, l'élargissement du Conseil de sécurité afin qu'il représente mieux les deux tiers de la population du monde. C'est là une condition nécessaire. Les pays en développement et les régions du monde où ils sont majoritaires doivent être représentés de façon permanente au Conseil de sécurité.

Ensuite, le rôle crucial de l'Assemblée générale dans le processus de prise de décisions aux Nations Unies doit être reconnu et garanti. L'Assemblée générale des Nations Unies est le parlement suprême de l'humanité.

Aujourd'hui, la guerre froide a pris fin, la mondialisation économique fait disparaître les frontières d'une façon inimaginable il y a quelques dizaines d'années. Le monde est véritablement au seuil d'un nouvel ordre qui ne sera plus motivé par les préoccupations étroites nationales qui avaient paralysé l'imagination des hommes depuis si longtemps. Jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité, nous n'avions eu une si extraordinaire occasion de briser les chaînes qui nous lient au trivial et au banal. Lorsque l'esprit invincible de l'homme pourra s'épanouir pleinement, nous aurons un monde de vérité et de justice, un monde que nous pourrions fièrement léguer aux générations futures.

Le défunt Premier Ministre, S. W. R. D. Bandaranaike, mon père, affirmait, en 1956, à la onzième session de l'Assemblée générale :

«... dans une organisation comme celle-ci, le service que peut rendre un pays ... ne saurait se mesurer seulement à son étendue, à sa population, à sa puissance ou à sa force. L'efficacité de notre Organisation réside principalement dans le fait qu'elle fait sentir le poids d'une certaine force morale : la force morale et la dignité collectives des êtres humains. Notre tâche est de celles où - peuvent utilement s'employer les faibles comme les forts, et je donne l'assurance à l'Assemblée, au nom de mon pays, que, pour notre part, nous nous efforcerons toujours de faire en toute conscience tout ce qui sera en notre pouvoir pour contribuer à la réalisation des nobles idéaux de l'Organisation.» (A/PV.590, par. 42)

Prenant la parole devant cette Assemblée, 42 ans plus tard, j'ose affirmer que Sri Lanka reste un Membre loyal et dévoué de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons apporté notre contribution à la qualité de ses débats et à la mise en oeuvre de ses programmes. Nous sommes fermement engagés à l'égard des principes de la Charte. Nous

croions en l'ONU. Nous voulons qu'elle soit une Organisation forte, morale, efficace, un patrimoine commun de l'humanité, non pas le pré carré de quelques États puissants et riches, mais bien le tuteur de tous, notamment des pauvres, des faibles et des démunis.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Mme Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Tony Blair, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Tony Blair, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté à la tribune.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Tony Blair, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Blair (Royaume-Uni) (*interprétation de l'anglais*) : Le monde d'aujourd'hui nous enseigne une leçon : pour survivre et prospérer, nous devons collaborer plus efficacement. Si une chose est claire, c'est bien cela.

Nous partageons l'environnement mondial. Nous dépendons les uns des autres pour le développement et la prospérité. Les conflits régionaux nous touchent tous. Nos peuples souffrent ensemble, menacés par les drogues et le terrorisme.

Nous ne pouvons plus dissocier ce que nous voulons réaliser sur notre territoire de ce à quoi nous sommes confrontés au-delà de nos frontières. Les changements rapides comme ceux auxquels nous avons assisté récemment peuvent inspirer la peur. Mais nous devons faire face à cette peur et la vaincre ensemble.

Et si nos finances, notre commerce, nos médias, nos communications, voire notre culture deviennent de jour en jour plus transnationaux, il serait étrange et potentiellement dangereux que notre politique reste cantonnée dans les anciens cloisonnements établis juste après la Seconde Guerre mondiale. Si le défi est international, notre réponse doit être internationale elle aussi. Nous devons inaugurer une nouvelle époque de partenariat international dans lequel nous pourrions moderniser les institutions qui nous permettent de coopérer et de travailler ensemble.

L'Organisation des Nations Unies a à son actif maints résultats remarquables. C'est vrai. Mais il est vrai aussi que l'ONU a connu des échecs. Elle est restée inactive ou inefficace face à la sauvagerie. Elle s'est parfois contentée de mots lorsque l'action était nécessaire.

Mais l'ONU n'est rien de plus que la somme de ses États Membres. Ses échecs sont nos échecs. Les valeurs de la Charte des Nations Unies restent aussi valables aujourd'hui que lorsque la Charte a été rédigée. Mais nous devons trouver de nouveaux moyens de les faire triompher.

Je crois donc en l'ONU, mais je crois aussi qu'elle doit se moderniser, et rapidement. Dans toutes les parties de l'ONU l'obligation de rendre des comptes doit aller de pair avec un financement assuré, une meilleure gestion et une coordination plus efficace.

Notre Secrétaire général nous a montré la voie. Mais c'est maintenant à nous, les États Membres, de lui apporter notre plein appui. Nous ne devons pas permettre que la réforme de l'ONU se bloque.

Permettez-moi de souligner aujourd'hui la nécessité de renforcer aussi l'autorité du Conseil de sécurité. Cela veut dire en élargir la composition : avec de nouveaux sièges permanents — pour le monde en développement comme pour l'Allemagne et le Japon. Le seul accroissement du nombre de sièges non permanents serait un compromis inacceptable. Nous en parlons maintenant depuis cinq ans. Il est temps de prendre des décisions.

Nous sommes confrontés à de nombreux défis; aucun, toutefois, n'est plus immédiat que la contagion de la réces-

sion qui se propage à partir des pays actuellement en difficulté pour toucher l'économie mondiale tout entière. La solution ne doit pas consister à s'efforcer malencontreusement d'imposer de nouvelles panoplies de réglementation des mouvements internationaux de capitaux, ni à revenir sur la libération des échanges. Non, nous devons tous plutôt reconnaître que l'absence de structures et de disciplines financières appropriées dans les différents pays, associée à un manque de transparence, finissent tôt ou tard par être punis par les marchés.

Mais nous pouvons faire quelque chose. Nous pouvons mettre au point des mécanismes nouveaux pour soutenir un processus de changement : des règles pour encourager à plus de transparence dans les transactions financières internationales et nationales; une meilleure supervision et une meilleure réglementation des opérateurs financiers; des ressources suffisantes pour les institutions financières internationales pour leur permettre de faire face aux problèmes de liquidités à court terme; et, pour les pays en difficulté, des programmes de réforme structurelle qui tiennent en compte des conséquences sociales de la restructuration que nous demandons.

La seule façon de s'attaquer à des problèmes aussi complexes est un nouvel effort international de collaboration de haut niveau. Les problèmes mondiaux exigent des solutions mondiales. En tant que Président du Groupe des Huit, la Grande-Bretagne jouera à part entière le rôle qui lui revient dans l'examen de l'architecture financière internationale et des moyens de l'adapter à l'ère nouvelle. Je crois que c'est une priorité pour nous tous.

Toutefois, nous savons que, contrairement à ce qui s'est passé au cours des années 50, nous ne pouvons nous en remettre pour cela à quelques pays développés seulement. Établir un bon cadre financier n'est qu'un début. Nous devons créer les conditions d'un développement durable dans chacun de nos pays.

La communauté internationale s'est fixé des objectifs ambitieux. Le plus important d'entre eux est celui de réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population mondiale qui vit dans la pauvreté absolue. Notre propre effort de développement est maintenant dirigé vers l'éradication de la pauvreté. J'ai dit lors de la session extraordinaire de l'an dernier que nous allions inverser la courbe descendante de notre assistance au développement. Récemment, nous avons annoncé que nous augmentions de 1,6 milliard de livres notre budget de développement, et de 50 % notre appui aux projets relatifs à la santé, à l'éducation et à l'aménagement des eaux en Afrique. Nous avons

contribué au financement de la campagne que fait l'Organisation mondiale de la santé pour combattre le paludisme. Nous essayons de joindre le geste à la parole en payant notre part des dépenses.

Mais bien entendu, ces programmes de développement ne fonctionnent que si les conditions le permettent, et trop d'argent a déjà été gaspillé au fil des années. C'est pourquoi, encore une fois, le travail que fait l'ONU pour créer des partenariats de développement solides revêt une telle importance et doit recevoir tout notre appui. Je demande aujourd'hui à toutes les composantes du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, d'accorder la priorité absolue à une coordination efficace de leurs efforts à l'appui du développement. Faute de quoi, ce seront les pauvres de ce monde qui paieront.

Si nous voulons éliminer la pauvreté, nous devons également faire en sorte que les pays les moins avancés profitent de l'économie mondialisée. Cela veut dire, par exemple, qu'ils doivent pouvoir vendre leurs produits sans qu'on leur impose des droits de douane. Cela veut dire qu'il faut les aider activement à bénéficier de la mondialisation. Et cela veut dire qu'il faut rejeter toute tentation d'un vain protectionnisme.

L'Union européenne s'est engagée à garantir à ces pays des droits de douane nuls d'ici à l'an 2000. Et je voudrais exhorter tous les pays développés à suivre cet exemple.

Nous devons en outre alléger le fardeau de la dette des pays les plus pauvres. La Grande-Bretagne a proposé le Mandat de Maurice pour accélérer le déblocage de l'aide à ceux qui sont pris dans l'état de la dette et qui sont sincèrement prêts à tout faire pour en sortir. D'ici à l'an 2000, tous les pays très endettés qui répondront aux critères devraient avoir entrepris un processus systématique de réduction de la dette, dans le but de s'affranchir définitivement de ce problème. Mais nous devons faire le nécessaire pour que cela se réalise. Une fois de plus, il faudra pour cela un énorme effort de collaboration entre les pays représentés ici aujourd'hui.

Le développement ne doit pas se faire aux dépens de l'environnement. Nous le savons tous. Mais, là encore, il y a un défi qu'il nous faudra relever. Le succès de Kyoto a été obtenu de justesse. Buenos Aires sera difficile mais il faut que ça marche. Les pays qui ont le plus d'émissions doivent présenter rapidement des plans crédibles pour respecter leurs engagements pris à Kyoto. En Grande-Bretagne,

nous publierons sous peu un rapport d'experts sur la manière dont nous entendons respecter nos obligations. Et j'espère que d'autres feront la même chose.

Le monde attend beaucoup de l'ONU en tant que garante de la paix et de la sécurité mondiales. L'ONU ne devrait pas intervenir lorsque les organisations régionales sont mieux à même de régler un conflit local. Mais parfois, il faut faire preuve d'une volonté collective au niveau mondial. Et si nous agissons, il faut le faire de manière décisive. Nous devons être guidés par des principes clairs. Permettez-moi d'en énoncer brièvement quelques-uns.

D'abord, prévenir vaut mieux que guérir. Les ressources utilisées pour prévenir les conflits sont négligeables, comparées aux dépenses que représente le maintien de la paix lorsque les canons ont commencé à parler. L'ONU est en train d'augmenter ses capacités de prévention, mais elle a besoin de plus de soutien — et là encore, la Grande-Bretagne s'engage à tenir son rôle.

Deuxièmement, lorsque nous devons envoyer les Casques bleus, il faut leur assigner une tâche claire et réalisable. Ce qui s'est passé en Bosnie — où les forces de maintien de la paix, jetées au coeur d'un conflit déclaré, avaient pour mission de rendre sûres les zones de sécurité — ne doit plus se reproduire. On ne leur avait pas donné les moyens de le faire.

Les forces de maintien de la paix de l'ONU doivent pouvoir non seulement intervenir, mais aussi mettre fin à leur intervention. Elles doivent avoir les outils pour faire leur travail, et des ordres clairs et efficaces.

Troisièmement, l'ONU a besoin de pouvoir agir et réagir rapidement. La rapidité d'intervention peut permettre d'empêcher l'escalade d'un conflit, de soutenir une trêve fragile, de sauver des vies. Là aussi, nous sommes prêts en Grande-Bretagne à jouer notre rôle. La restructuration des forces armées britanniques, à la suite du réexamen de notre défense stratégique, transformera notre capacité de contribuer aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires, avec des forces de réaction rapide plus nombreuses et mieux équipées, des moyens de transport stratégiques supplémentaires et de meilleures capacités logistiques.

Je peux annoncer aujourd'hui que dans un délai de six mois nous conclurons un accord spécifique avec l'ONU pour qu'elle puisse utiliser rapidement ce que nous pouvons lui offrir en cas de besoin — ce sera le premier accord du genre avec un membre permanent.

Quatrièmement, le maintien de la paix doit s'accompagner dès le début d'une action de consolidation de la paix, pour rétablir la justice, les institutions démocratiques, la prospérité et les droits de l'homme. Le Conseil de sécurité doit s'occuper des symptômes d'un conflit, et pas simplement de ses causes. Il doit travailler avec le reste de l'ONU, avec la Banque mondiale et avec le Fonds monétaire international pour obtenir des résultats durables. Je demanderai de nouveau au Secrétaire général de nous présenter de nouvelles propositions pour s'attaquer aux causes et aux conséquences des conflits afin de concrétiser cette idée.

Il y a encore trop de conflits en cours. Peu de choses sont plus urgentes que de rétablir la paix dans la région des Grands Lacs. Le processus de paix au Moyen-Orient semble dans l'impasse. Nous sommes parvenus à accomplir des progrès en Irlande du Nord, et l'appui de la communauté mondiale dans cette tâche nous a donné une force et un courage considérables pour aller de l'avant. Nous lui devons une énorme reconnaissance, et j'espère que le monde continuera dans ce sens. Je pense que le moment est venu d'avancer à nouveau au Moyen-Orient également. Là aussi, la Grande-Bretagne est prête à jouer son rôle.

Mais c'est surtout d'un autre problème urgent que je veux parler : celui du Kosovo. Il est à peine croyable qu'une fois de plus les forces de sécurité du Président Milosević, au mépris de la volonté très claire de la communauté internationale, infligent brutalité et répression à ceux qu'elles prétendent pourtant être leurs compatriotes. Nous ne nions certes pas que les actions inacceptables de la soi-disant Armée de libération du Kosovo aient contribué à créer la situation épouvantable d'aujourd'hui. Mais rien ne peut justifier que l'on applique la tactique de la terre brûlée, ni que l'on fasse par la force des centaines de milliers de réfugiés.

En tant que communauté internationale, nous avons évidemment certaines responsabilités. Tout d'abord, il faut qu'il soit bien clair que notre patience face aux promesses violées, aux assurances creuses qui ne sont pas suivies d'effet, est épuisée. La poursuite de la répression militaire entraînera inévitablement un nouveau type de réaction. Deuxièmement, nous devons faire valoir auprès des deux parties qu'il est nécessaire de négocier, avec une appréciation réaliste de ce qui est possible, et indiquer la voie d'une solution acceptable pour les deux parties. Troisièmement, nous devons faire bien comprendre que nous répondrons aux besoins humanitaires immédiats des réfugiés du Kosovo et que nous ferons tout pour prévenir le désastre humanitaire qui se profile à l'horizon à l'approche de l'hiver.

Nous proposons une nouvelle résolution du Conseil de sécurité demandant un cessez-le-feu immédiat et exigeant qu'il soit immédiatement mis fin aux violations des droits des habitants du Kosovo. Elle devrait être adoptée cette semaine, et si le Président Milosević n'en tient pas compte, ce sera à ses risques et périls.

La communauté internationale est également confrontée à une situation grave en Iraq. Le Conseil de sécurité est unanime pour insister que l'Iraq reprenne sa coopération avec l'ONU; au début de l'année, Kofi Annan, faisant preuve d'une courageuse détermination, est parvenu à un important accord avec les dirigeants iraqiens concernant la Mission spéciale des Nations Unies. Cet accord doit être respecté, et nous assumerons notre part de responsabilité de veiller à ce qu'il le soit.

Enfin, nous sommes confrontés à deux fléaux mondiaux qui peuvent saper nos institutions et même menacer notre vie : les drogues et le terrorisme. Nous savons tous quels sont les liens toujours plus étroits qui existent entre les drogues, la criminalité et l'instabilité dans un grand nombre de pays. Nous connaissons aussi l'effet insidieux de corruption qu'ont les drogues sur tous ceux qui s'en approchent — les planteurs, les trafiquants, les revendeurs et les consommateurs. Nous devons, comme tout le monde le sait, nous attaquer à tous les maillons de cette chaîne, mais nous courons le risque de perdre de vue la dimension de la montagne que nous devons escalader. Il ne faut pas nous faire d'illusions : nous savons que c'est une guerre que nous risquons de perdre; pourtant, nous devons la gagner. La Grande-Bretagne, pour sa part, consacrera à nouveau 200 millions de livres aux actions prioritaires au niveau national; il n'en est pas moins nécessaire de mieux cibler nos efforts collectifs.

Nous ne manquons pas d'organisations qui examinent ce problème. En fait, il y en a peut-être même trop. Mais nous sommes désespérément à court de résultats : il faut couper les lignes d'approvisionnement, éliminer les cultures illicites et arrêter les profits des trafiquants. Nous disposons d'un nouvel instrument, la convention sur la criminalité organisée. De trop nombreux pays servent encore de refuge aux bénéficiaires de la criminalité. Nous devons ensemble exiger que ces pays coupent les racines aux trafiquants et à leur argent sale; il faut frapper les barons de la drogue là où ça fait mal. La convention fournira des moyens pratiques à cet effet, mais les négociations traînent. Fixons-nous la tâche de les mener à bien pour la fin du millénaire au plus tard.

Par ailleurs, la lutte contre le terrorisme est plus urgente que jamais. La liste des attentats de l'an dernier est

longue — Louxor, Dar es-Salaam, Nairobi, Omagh et bien d'autres. Chacun de ces noms nous rappelle que le terrorisme est un crime particulièrement barbare et lâche. Chacun nous rappelle que les terroristes ne respectent pas les frontières. Chacun nous rappelle que le terrorisme ne doit avoir ni refuge ni financements, et qu'il ne faut pas relâcher notre détermination de traduire ceux qui s'en rendent coupables en justice. Cela vaut aussi bien pour le nouveau phénomène du terrorisme «sans état» que pour les formes plus classiques du terrorisme.

Dès le départ, il est absolument essentiel que tous les pays signent les 11 conventions internationales pour que les terroristes n'aient aucun havre sûr. En Grande-Bretagne, nous venons encore d'adopter une nouvelle législation pour pouvoir nous attaquer aux complots terroristes visant des pays tiers. Mais il faut aller plus loin. Nous ne pouvons espérer vaincre le terrorisme que si nous nous consacrons tous à cette tâche. Voilà pourquoi je me félicite de l'initiative récente du Président de la France de s'attaquer sur une base internationale à la collecte de fonds destinés au terrorisme. En tant que Président du Groupe des Huit, je propose à nouveau aujourd'hui d'accueillir une conférence de haut niveau à Londres cet automne en vue de priver les terroristes de ce soutien. De nouvelles mesures efficaces concertées sur le plan international pourront constituer un réel progrès.

J'ai abordé de nombreux sujets, mais mon message est très simple : nous sommes confrontés à des défis sans précédent à l'aube d'un nouveau siècle. Notre seul espoir de relever ces défis, nous le savons tous, est de les relever ensemble. Il faut une coopération internationale efficace et des institutions modernes pour faire face à nos problèmes politiques et économiques. Il faut que le système des Nations Unies soit plus soudé que jamais. Il faut revitaliser et moderniser nos institutions internationales pour faire face aux crises de l'économie mondiale. Mais, avant tout, nous avons besoin de volonté politique et d'un sens de l'urgence. Les problèmes du monde moderne sont trop pressants, leurs conséquences trop immédiates et leurs répercussions trop larges pour que nous hésitions ou pour que nous continuions à détourner le regard. Nous sommes avertis : nous devons agir, avec des motivations et des objectifs bien clairs, pour relever ces défis, sinon il faudra en payer le prix. Et le moment de réagir à cet avertissement, c'est maintenant.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de sa déclaration.

M. Tony Blair, Premier Ministre de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 13 h 50.